

PÉRONNE



2024 RAPPORT D'ACTIVITÉS

VILLE DE PÉRONNE



VILLE-PERONNE.FR



ÉDITORIAL

Chères Péronnaises, chers Péronnais,

L'année 2024 s'achève sur une dynamique toujours plus forte pour notre commune. Fidèle à ses engagements, la municipalité a poursuivi avec détermination ses actions au service du bien-être de toutes et tous, de l'attractivité de notre territoire et du renforcement du lien social qui fait la richesse de Péronne.

Ce rapport d'activités retrace le travail quotidien des services municipaux et l'implication des élus au service de l'intérêt général. Il témoigne de la richesse et de la diversité des projets menés tout au long de l'année : amélioration des services publics, soutien à la vie locale, développement durable, sécurité, éducation, culture et sport.

Parmi les temps forts de 2024, la déconstruction du Moulin Damay marque une étape majeure du programme "Petite Ville de Demain", ouvrant la voie à un nouvel aménagement emblématique pour notre cœur de ville. La transition écologique s'est également poursuivie avec la modernisation de l'éclairage public, la rénovation énergétique des bâtiments communaux et la valorisation de nos espaces naturels.

Les investissements dans nos écoles et équipements sportifs, le soutien renouvelé au commerce local à travers les chéquiers péronnais, ou encore le déploiement du nouveau site internet et de l'application mobile illustrent notre volonté de rendre Péronne plus connectée, plus accessible et plus proche de ses habitants.

Ces réussites sont le fruit d'un engagement collectif : celui des agents municipaux, des élus et des habitantes et habitants qui participent activement à la vie de notre commune. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Avec confiance et ambition, continuons ensemble à faire grandir Péronne, une ville vivante, solidaire et tournée vers l'avenir.

Gautier MAES
Maire de Péronne

LES ÉLUS



Gautier MAES
MAIRE



Marie-Ange LECOCQ
1ÈRE ADJOINTE



Bruno THOMAS
2ÈME ADJOINT



Céline BEAUGRAND
3ÈME ADJOINTE



Bruno CONTU
4ÈME ADJOINT



Laurence LEMAIRE
5ÈME ADJOINTE



Philippe PONCHON
6ÈME ADJOINT



**Marie-Dominique
MÉNAGER**
7ÈME ADJOINTE



Wilfried BELMANT
8ÈME ADJOINT



Cindy YGOUF
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE



Michel DREVELLE
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Claudette GUIDON
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE



Pierre BARBIER
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Isaac PEREZ
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Sylvain VELU
CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Patricia ZANINI
CONSEILLÈRE



Delphine MARTEL
CONSEILLÈRE



Martine RICHARD
CONSEILLÈRE



Fabrice CARETTE
CONSEILLER



Juliette BUSIGNIES
CONSEILLÈRE



Thierry SAVREUX
CONSEILLER



Valérie KUMM
CONSEILLÈRE



Jérôme DEPTA
CONSEILLER



Annie BAUCHART
CONSEILLÈRE



Dany HAUDIQUET
CONSEILLER



Sylvie MAJOREL
CONSEILLÈRE



Thérèse DHEYGERS
CONSEILLÈRE



Dany TRICOT
CONSEILLÈRE



Philippe VARLET
CONSEILLER

TEMPS FORTS





PÉRONNE

Située dans le Santerre, au carrefour du Vermandois et de l'Amiénois, la ville de Péronne occupe une position centrale dans la région des Hauts-de-France. Située à l'est d'Amiens, Péronne est une ville moyenne de 7 458 habitants (recensement 2020), sous-préfecture de la Somme et chef-lieu d'arrondissement. Elle est également le siège de la Communauté de Communes de la Haute-Somme, qui regroupe 60 communes.

Péronne est une ville d'eau, traversée par la Somme, la Cologne et le Canal du Nord. Ce réseau fluvial, emprunté quotidiennement par une cinquantaine de bateaux, attire aussi bien les péniches que les plaisanciers. Ses nombreux étangs font le bonheur des pêcheurs et contribuent à la douceur de son cadre de vie.

La beauté de son environnement n'est pas le fruit du hasard. Depuis 2013, Péronne arbore fièrement sa troisième fleur du Label "Villes et Villages Fleuris", une distinction qu'elle a su conserver au fil des années. Ce label récompense le travail conjoint des agents des espaces verts, des élus et des habitants pour l'embellissement de la ville. À travers leur engagement quotidien, ils contribuent à faire de Péronne une commune où il fait bon vivre, ensemble, dans un cadre soigné, accueillant et respectueux de l'environnement.

Péronne est également une ville marquée par un riche passé. Ancienne place forte, elle a toujours été convoitée, et presque tous les rois de France y ont laissé leur empreinte. Mais c'est au cours des deux derniers siècles, notamment lors des deux guerres mondiales, que la ville a été profondément éprouvée. Péronne s'est toujours reconstruite avec courage et détermination. Ville de villégiature, dynamique et fière de son histoire, elle s'apparente à la salamandre de François Ier qui orne les façades de l'Hôtel de Ville ou encore au cygne blanc glissant sereinement sur ses étangs : des symboles de résilience et de paix.

Aujourd'hui ville dynamique et touristique, Péronne attire chaque année près de 80 000 visiteurs, notamment grâce à l'Historial de la Grande Guerre, lieu de mémoire incontournable particulièrement apprécié des Australiens, Néo-Zélandais et Britanniques. Son Office de Tourisme et son Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) participent activement à son rayonnement culturel et économique. Enfin, Péronne est également une ville ouverte sur le monde puisqu'elle est jumelée avec Altena (Allemagne), Blackburn (Royaume-Uni) et Salobreña (Espagne) affirmant ainsi son identité européenne.

SERVICES DE MOYENS ET DE SUPPORTS

AFFAIRES GÉNÉRALES
COMPTABILITÉ
COMMANDE PUBLIQUE
RESSOURCES HUMAINES
COMMUNICATION
INFORMATIQUE
ASSURANCE
HYGIÈNE ET PROPRETÉ
ACCUEIL

01

Le secrétariat général, constitué d'une assistante de direction, joue un rôle clé en offrant un soutien dynamique et efficace à la Directrice Générale des Services ainsi qu'aux élus dans l'exercice de leurs fonctions. Il garantit un appui constant à la Direction, tant en matière d'organisation que de suivi des dossiers, tout en assurant l'accueil et la diffusion d'informations pertinentes. En étroite collaboration avec les différents services et partenaires internes, il veille à maintenir un lien fluide et efficace entre la Direction Générale et les élus.

MISSIONS PRINCIPALES

- Préparation des conseils municipaux
- Organisation & préparation des commissions municipales
- Rédaction des actes administratifs, arrêtés, conventions, règlements, délibérations et décisions, procès-verbaux, comptes-rendus
- Gestion des demandes de rendez-vous
- Tenue des registres
- Réalisation d'un recueil administratif annuel
- Répondre aux services municipaux
- Réception et tri des courriers
- Réception et distribution des parapheurs
- Mise en oeuvre des décisions du conseil municipal et suivi avec les services
- Prise en charge des actes transmissibles au contrôle de légalité et le rendu exécutoire des actes
- Enregistrement des associations syndicales
- Rédaction de courriers et courriels
- Suivi des demandes de matériel internes et externes
- Accueil physique et téléphonique de la Direction Générale
- Informer et orienter dans leur démarche les interlocuteurs internes et externes
- Suivi de la consommation de carburant
- Accueil pour travail d'intérêt général

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont composées de conseillers municipaux. Elles permettent l'étude de différents sujets relatifs à la délégation concernée. Elles sont organisées à la demande des élus.

Les commissions sont :

- Développement économique, emploi, commerce et finances
- Jeunesse et éducation
- Sécurité, travaux, voirie et bâtiments
- Sport et vie associative
- Urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement
- Affaires sociales, solidarité et santé
- Communication et démocratie participative
- Culture, tourisme, jumelage et patrimoine
- Restauration
- Appel d'offres et adjudications

Chaque année, le secrétariat général organise la commission communale des impôts directs.

GESTION COURANTE

LES DEMANDES DE MATÉRIEL

203

demandes de matériel traitées par le secrétariat général

COURRIERS

6470

courriers postaux reçus

UN SERVICE AU COEUR DE LA PRÉPARATION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Chaque séance du conseil municipal doit faire l'objet d'un processus rigoureux de préparation dont la Direction Générale est la garante. Un manquement aux formalités légales de préparation peut entraîner une illégalité des délibérations adoptées au cours de la séance concernée. Le conseil municipal doit se réunir au minimum une fois par trimestre. Cependant, le maire a la possibilité de convoquer des réunions supplémentaires dès qu'il le juge nécessaire

La préparation de chaque séance du conseil municipal exige une planification minutieuse et anticipée, comprenant les étapes suivantes :

- Rédaction et publication des convocations à destination des élus
- Envoi des invitations à la presse
- Information des services municipaux concernés
- Élaboration de l'ordre du jour
- Rédaction des notes explicatives de synthèse pour chaque point à l'ordre du jour
- Création d'un livret regroupant toutes les informations à destination des élus
- Conception d'un fichier PowerPoint à diffuser lors de la séance
- Préparation des feuilles d'émargement, incluant l'annotation des absences et pouvoirs éventuels
- Préparation de l'enregistrement audio pour la rédaction du procès-verbal

L'assistante de direction assiste à chaque séance du conseil municipal afin de collecter les informations nécessaires à la rédaction du procès-verbal.

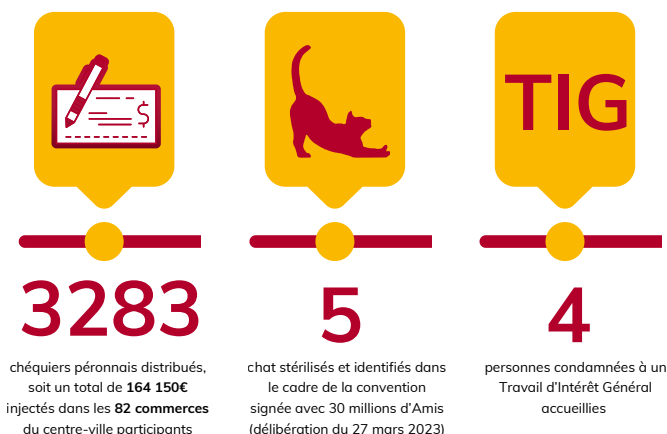
Une fois la séance terminée, l'assistante de direction est chargée des actions suivantes :

- Rédiger et publier le compte-rendu des délibérations sur le site internet de la ville
- Rectifier, si nécessaire, et publier le procès-verbal approuvé de la dernière séance
- Rédiger les délibérations, les soumettre à la signature du Maire
- Envoyer chaque délibération et ses annexes à la Préfecture pour contrôle de légalité
- Transmettre les délibérations aux services municipaux concernés
- Rédiger le procès-verbal détaillant les discussions, les débats et les interruptions de séance
- Archiver tous les documents liés à la séance

7
COMMISSIONS

6
CONSEILS
MUNICIPAUX

SUIVI ADMINISTRATIF



ACTES & DOCUMENTS



Le service comptabilité, composé de deux agents, joue un rôle essentiel dans la gestion financière de la commune. Il assure la tenue des comptes publics, garantit la transparence budgétaire et veille au respect des obligations légales et réglementaires en matière de finances locales.

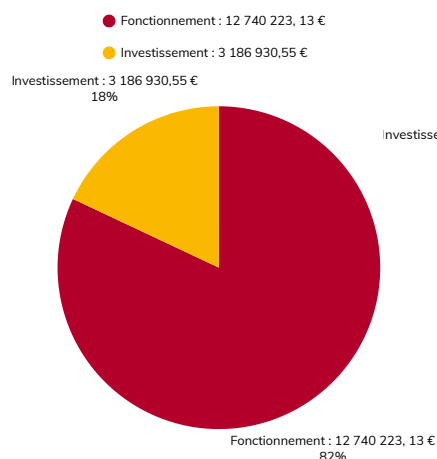
MISSIONS PRINCIPALES

- Suivi des dépenses et recettes
- Traitement des factures, gestion des paiements et encaissements
- Vérification de la conformité des opérations et suivi des engagements financiers
- Participation à la préparation du budget primitif, du compte administratif et des décisions modificatives

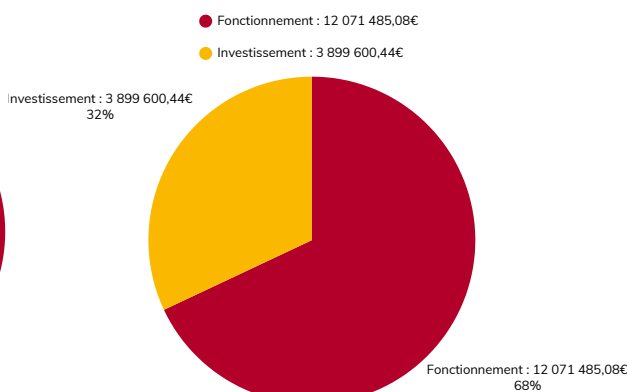


SUIVI DES RECETTES & DÉPENSES

TOTAL RECETTES



TOTAL DÉPENSES



CONTRÔLES INTERNES

CONTRÔLES SIMPLES

Contrôle par le responsable du service uniquement

- 12 Contrôles d'encaissement des concessions cimetières
- 12 Contrôles d'encaissement des locations budget ville
- 12 Contrôles d'encaissement des locations bureaux de l'Espace Entreprises
- 1 Contrôle par trimestre des commandes non soldées (non réglées)

CONTRÔLES APPROFONDIS

Contrôle effectué par le responsable du service et validé par la Direction Générale des Services

- 2 Contrôles approfondis des régies (spectacles et crèche)
- 1 Contrôles approfondis des loyers ville et loyers de l'Espace Entreprises
- 1 Contrôles approfondis de plusieurs factures non réglées

Pour la certification des comptes de la ville, une mise à jour de l'actif a été réalisée sur les bâtiments et terrains. Après cinq années de travaux intenses, la Ville de Péronne a obtenu la certification de ses comptes avec réserve.

Les achats publics représentent l'ensemble des achats réalisés par les services de l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de droit public. Cet achat sert à satisfaire leurs besoins (en matière de travaux, de fournitures et/ou de services) et ceux des destinataires de l'action ou des politiques publiques. L'efficacité de l'acte d'achat est liée à la capacité de l'acheteur à formuler son besoin de manière précise et lisible, ainsi que de connaître les opportunités du marché des fournisseurs.



En 2018, il y a eu la création du service achat au sein de la commune. Depuis, ce service ne cesse d'évoluer pour devenir de plus en plus efficace et pertinent. En 2023, un nouvel agent a été nommé acheteur public et une nouvelle méthode de travail a été instaurée.

MISSIONS PRINCIPALES

- Pilotage et gestion des marchés publics
- Accompagnement des services municipaux dans la définition de leurs besoins
- Sécurisation des achats
- Veille réglementaire et application du cadre juridique pour garantir la conformité des procédures
- Suivi et contrôle des marchés
- Vérification des prestations et application des clauses contractuelles

2 MARCHÉS PUBLICS

Entretien des
espaces verts

Aménagement du
Moulin Damay



COMMANDES

1197

commandes ayant fait
l'objet d'une analyse
suivie d'une négociation

DÉLAI DE TRAITEMENT

3.50

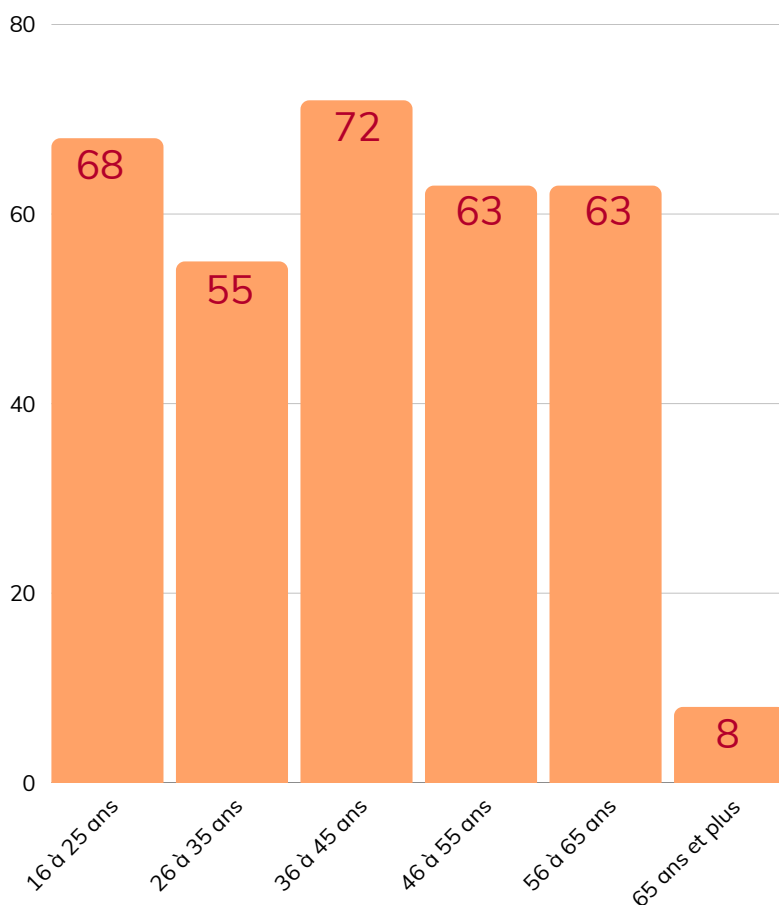
JOURS

Composé de deux agents, le service des Ressources Humaines veille à la gestion optimale du personnel municipal, tout en garantissant le respect des réglementations et en favorisant le développement professionnel des agents. Il intervient sur un large éventail de missions, en s'appuyant sur une démarche de qualité et de proximité. **Le service des Ressources Humaines oeuvre pour la gestion des carrières, la formation continue, le recrutement, ainsi que pour la gestion des aspects administratifs et réglementaires liés aux agents municipaux.** À travers ses actions, il participe activement à la création d'un environnement de travail favorable à la performance et à la motivation des équipes municipales.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion des dossiers après les recrutements
- Gestion des carrières
- Gestion administrative du personnel
- Préparation et gestion des paies
- Suivi et mise à jour des grilles salariales en conformité avec la réglementation en vigueur
- Identification des besoins en formation des agents
- Mise en place des plans de formation
- Préparation des entretiens professionnels
- Gestion des instances représentatives du personnel
- Suivi de la santé des agents en lien avec les services de médecine professionnelle et préventive
- Accompagnement à la mobilité interne
- Développement des outils de gestion RH

NOMBRE D'AGENTS PAR TRANCHES D'ÂGES



4

Titularisations

3

Départs à la retraite

41

Sessions de formation

15

Stagiaires accueillis

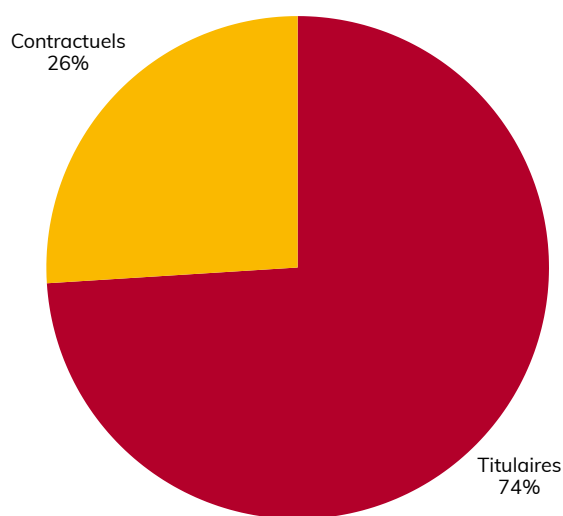
10

Apprentis en contrat

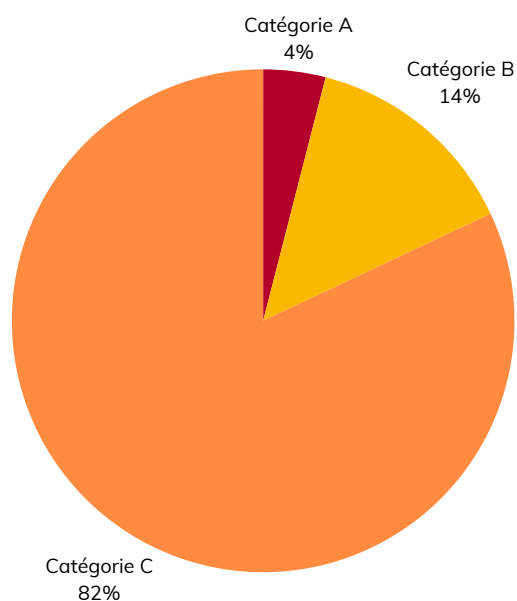
RÉPARTITION PAR SEXE

53%
DE FEMMES47%
D'HOMMES

TITULAIRES & CONTRACTUELS



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



BUDGET ET RÉMUNÉRATION

Les charges du personnel s'élèvent à **6 836 657€**, soit **56,95%** des dépenses de fonctionnement.



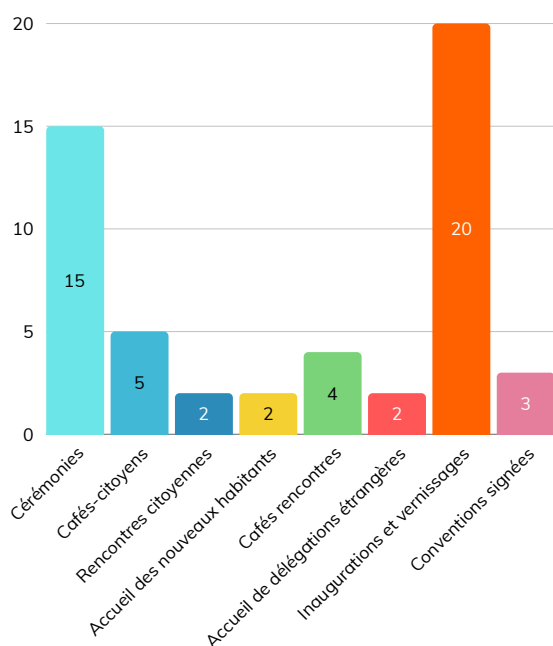
Fonction transversale par excellence, le service Communication est une courroie de transmission entre les élus, les services et les administrés pour servir le projet de la collectivité. Il joue un rôle essentiel dans la promotion et la valorisation des actions municipales, ainsi que dans la diffusion d'une information claire et accessible auprès de tous les publics. Par son action, il favorise la compréhension et la diffusion des projets. À travers sa mission, il s'engage à accompagner le développement de la ville en promouvant ses valeurs et son identité. Grâce à une organisation efficace et des initiatives stratégiques, il contribue au rayonnement de la ville et au renforcement du lien entre la municipalité et les citoyens.

Le fonctionnement du service, composé de 2 agents chargés de communication, d'1 agent en charge de la distribution du courrier et d'1 alternante, repose sur une collaboration étroite avec les autres services municipaux, les élus, les associations locales et les partenaires institutionnels.

MISSIONS PRINCIPALES

- Création et diffusion des supports de communication : bulletin municipal, affiches, flyers, brochures, ...
- Animation des plateformes numériques officielles
- Gestion des relations presse
- Mise en avant des réalisations municipales, des animations, des concerts et des festivités
- Réalisation de prises de vues photographiques
- Organisation des cérémonies officielles
- Organisation des réunions publiques
- Mise à jour des fichiers de contacts de la collectivité
- Veille et gestion du courrier et des courriels du service
- Gestion du budget du service

RELATIONS PUBLIQUES



5

DOSSIERS DE
PRESSES

82

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

700

SPOTS SUR
EVASION FM
SOIT 8 CAMPAGNES

RELATIONS PRESSE

1000

SPOTS SUR
CHERIE FM
SOIT 9 CAMPAGNES

1440

SPOTS SUR
METROPOLYS
SOIT 4 CAMPAGNES

400

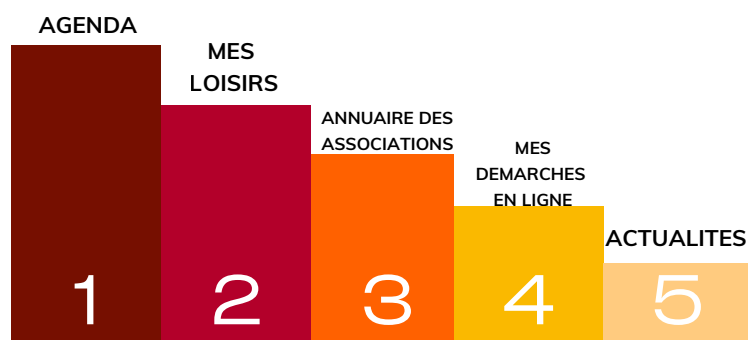
SPOTS SUR
CONTACT FM
SOIT 6 CAMPAGNES

6

ENCARTS
PUBLICITAIRESMAGAZINE LE PETIT MAG
(PERONNE, ARRAS ET ST QUENTIN)



SITE WEB



TOP 5 DES RUBRIQUES CONSULTÉES



IMAGINA

3 596

UTILISATEURS*

8 989

UTILISATEURS
TOUCHÉS**

24 990

SESSIONS

167

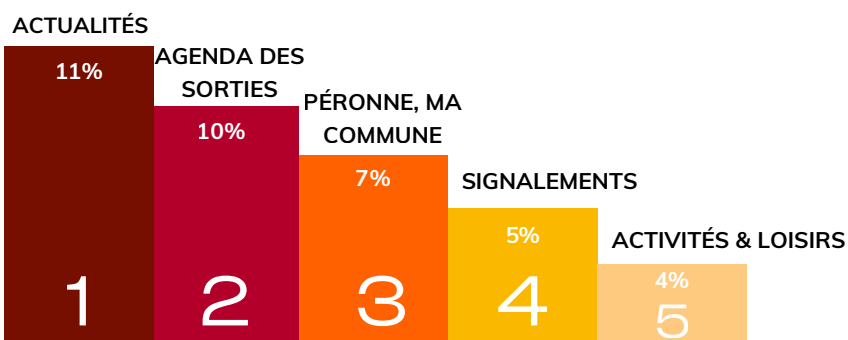
SIGNALEMENTS

132

NOTIFICATIONS
PUSH ENVOYÉES
AUX ABONNÉS

*Une personne qui a téléchargé ET utilisé l'application

**Nombre théorique de personnes qui aurait profité de l'information dans l'application sans pour autant l'avoir téléchargée (dans le cadre d'un foyer ou d'un groupe d'amis par exemple)



TOP 5 DES RUBRIQUES CONSULTÉES

123 230

VISITEURS

134 310

PAGES CONSULTÉES

Le tout nouveau site internet a été pensé pour faciliter la navigation et les recherches des utilisateurs, et il est efficace puisque le site internet a été consulté 3,6 fois plus qu'en 2023.

Le lancement d'un nouveau site internet le 1er février 2024 et le développement de l'application mobile ont offert des plateformes centrales pour partager des informations pratiques et actualisées, tandis que les réseaux sociaux ont facilité une interaction directe avec les citoyens. Obtention également de 2@ au label "Ville Internet"

RÉSEAUX SOCIAUX



COUVERTURE* : 574 500

VISITES** : 607 900

INTERACTIONS*** : 120 000

FOLLOWERS EN + : 2 300



COUVERTURE* : 36 400

VISITES** : 6 500

PUBLICATIONS : 78

FOLLOWERS EN + : 399



VUES : 2 000

ABONNÉS EN + : 36

VIDÉOS EN DIRECT : 10

VIDÉOS PUBLIÉES : 3

*Nombre de personnes qui ont vu au moins une fois l'une des publications de la page

**Nombre de fois où la page a été visitée

***Nombre de like, de partages et de commentaires

4

Péronne le Mag

1

Saison culturelle

8

Programmes mensuels pour le Centre social

1

Lettre du Maire

3

Programme d'animations

10 840

LECTURES
EN LIGNE

LABEL VILLE INTERNET

En 2024, la Ville de Péronne a obtenu avec succès deux arobases au label "ville internet" confirmant ainsi son engagement dans le développement d'une communication numérique inclusive et innovante. Ce label national valorise les collectivités qui mettent le numérique au service des citoyens et du territoire.

25

ACTIONS ENREGISTRÉES

2@

OBTENUS/4

villes
internet

COMMUNICATION PAPIER

4 500

PÉRONNE LE MAG
DISTRIBUÉS PAR
NUMÉRO

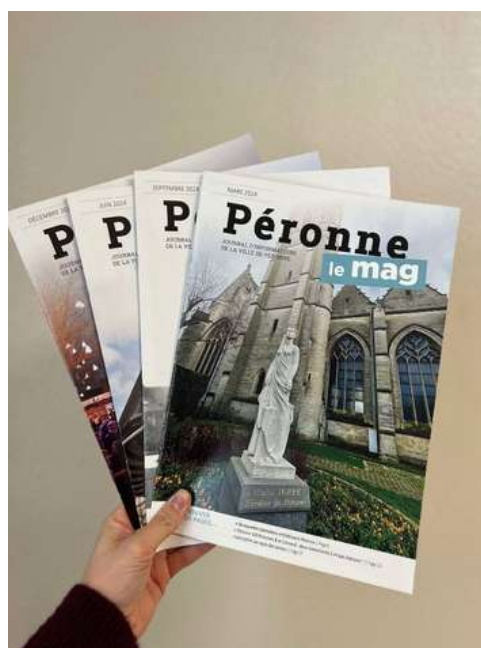
4 500

AGENDAS DE LA
SAISON CULTURELLE
DISTRIBUÉS

MAIS AUSSI



52

AVIS AUX
RIVERAINS

MOBILIER URBAIN

CENTRE SOCIAL

Initié à la fin de l'année 2023, le programme mensuel du Centre Social permet de présenter les actions mises en place dans les deux maisons de quartier. Grâce à une diffusion stratégique, il s'adresse aux publics ciblés par les activités proposées par les structures.

- 6 numéros imprimés en 500 exemplaires
- Diffusion au centre social et dans les points stratégiques
- Diffusion couplée par une diffusion numérique sur Calaméo

SIGNALÉTIQUE ENVIRONNEMENTALE

Dans la continuité de la campagne environnementale initiée en 2023 avec la pose de triptyque sur les poteaux du centre-ville, l'affichage sur les poubelles de rues a été remplacé.

En 2024, les actions du service communication ont été axées vers l'uniformisation de la signalétique d'accueil et d'identification des bâtiments publics. À ce titre, de nouveaux panneaux ont été installés :

- À l'entrée des cimetières
- À l'entrée du bureau de la police municipale
- Aux abords des écoles
- Au stade



En 2024, dans le cadre de son engagement à améliorer la visibilité de la communication municipale et à mieux desservir tous les habitants, le service communication a procédé à l'achat et à l'installation de 30 potences de rues, à des emplacements stratégiques dans la ville.

Cette initiative vise à renforcer la communication visuelle, particulièrement pour les personnes moins connectées ou plus réceptives à l'affichage traditionnel, tout en améliorant la circulation de l'information dans les différents quartiers de Péronne. Grâce à ces potences, la ville dispose désormais de supports modernes et efficaces pour diffuser ses messages de manière claire et accessible à tous.



Le service Assurances joue un rôle clé dans la gestion des risques liés aux activités et au patrimoine de la collectivité. Il assure la protection des biens, des agents et des usagers de la ville, en optimisant les garanties et en garantissant la conformité aux obligations légales en matière d'assurance. Composé d'un agent, le service a pour mission de négocier, suivre et gérer l'ensemble des contrats d'assurances nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

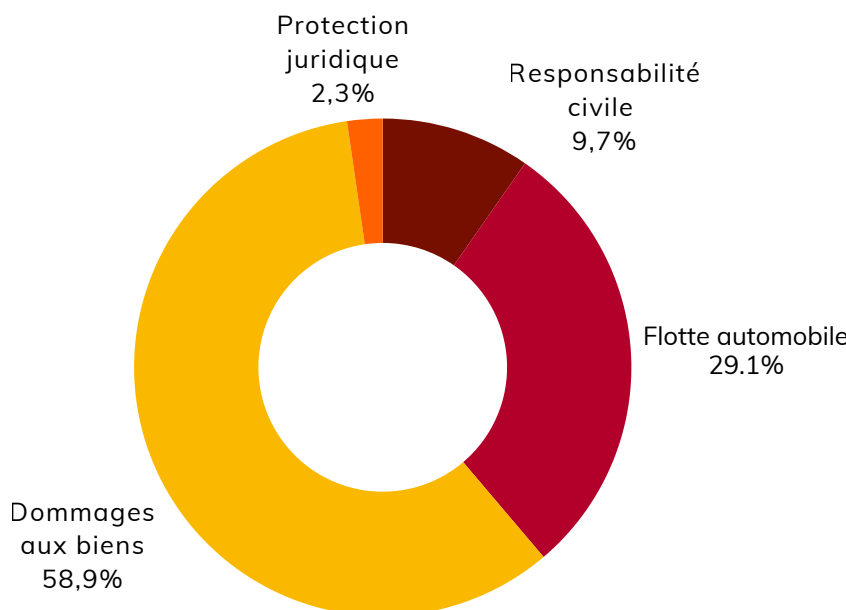
MISSIONS PRINCIPALES

- Analyser et réunir les pièces à fournir : constats, photos, devis...
- Rencontrer la personne responsable du sinistre et déclarer le sinistre auprès de l'assurance
- Suivre les sinistres en cours
- Convenir des dates d'expertise
- Suivre et constater les réparations des préjudices
- Suivre le remboursement des préjudices en lien avec le service comptabilité
- Archiver les dossiers
- Mettre à jour des bâtiments de la ville (surfaces, photos, plans, etc...)
- Mettre à jour la flotte automobile
- Demandes d'attestations spécifiques pour les services de la mairie

CONTRATS D'ASSURANCES

Dans le cadre d'un marché public, un appel d'offres a été lancé avec mise en concurrence des assureurs sur les contrats d'assurances suivants :

- Responsabilité civile
- Flotte automobile et risques annexes
- Dommages aux biens et risques annexes
- Protection juridique des agents et des élus/administrateurs



COÛT ANNUEL DES ASSURANCES

84 953,60 €

53

Véhicules
assurés

61

Bâtiments
assurés

→ Soit un total de
32 495 m²

Le service Hygiène et Propreté, composé de 44 agents et apprentis, est un acteur clé du bon fonctionnement de la collectivité. Chargé de l'entretien des bâtiments communaux, il veille à offrir aux agents, aux usagers et au public un cadre sain et bien entretenu. Son action quotidienne garantit non seulement le confort des espaces de travail et d'accueil, mais contribue également à la préservation du patrimoine communal en assurant l'entretien des infrastructures.

MISSIONS PRINCIPALES

- Entretien et nettoyage des bâtiments communaux
- Nettoyage quotidien des espaces de travail, d'accueil et des lieux à forte fréquentation
- Utilisation de produits d'entretien adaptés



*Attention, il ne s'agit pas du nombre d'agents. Les personnels correspondent au nombre d'interventions par semaine. Le même agent peut réaliser plusieurs interventions par jour dans une structure.

25 BÂTIMENTS



ÉCOLES

186*

AGENTS

766

HEURES/SEMAINE

École maternelle et primaire de Mont Saint-Quentin ; école maternelle et primaire du Centre ; école maternelle et primaire de la Chapelette ; cantine de l'école de Mont Saint-Quentin ; cantine de l'école du Centre ; cantine de l'école de la Chapelette



CENTRE SOCIAL

19

AGENTS

43

HEURES/SEMAINE

Maison de quartier de la Chapelette, Maison de quartier de Mont Saint-Quentin et la ludothèque



BUREAUX

20

AGENTS

60.5

HEURES/SEMAINE

Foyer ; Espace Entreprises ; Mairie ; Bureaux du Pôle Technique ; Locaux du Pôle Technique ; rue Georges Caron



BÂTIMENTS

38

AGENTS

137

HEURES/SEMAINE

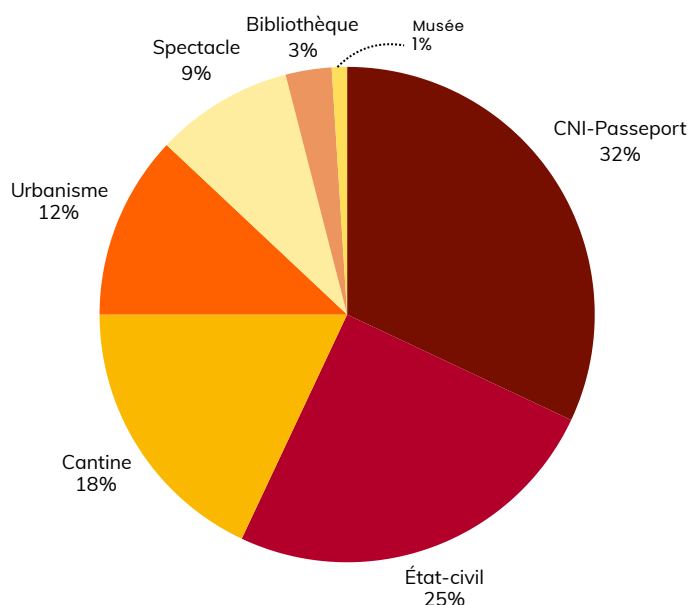
Cinéma ; Lingerie ; Crèche ; Espace Patrick Dupond ; École de musique et de danse ; Halles ; Logements d'urgence

L'agent d'accueil est le premier lien entre la collectivité et ses usagers. Il joue un rôle primordial dans l'orientation, l'information et l'accompagnement du public, garantissant ainsi un accès fluide et efficace aux services municipaux. Ce service assure une mission d'écoute et de proximité, facilitant les démarches administratives et apportant des réponses adaptées aux besoins du public. Que ce soit en présentiel, par téléphone ou via les outils numériques, il veille à fournir un accueil de qualité, chaleureux et professionnel.

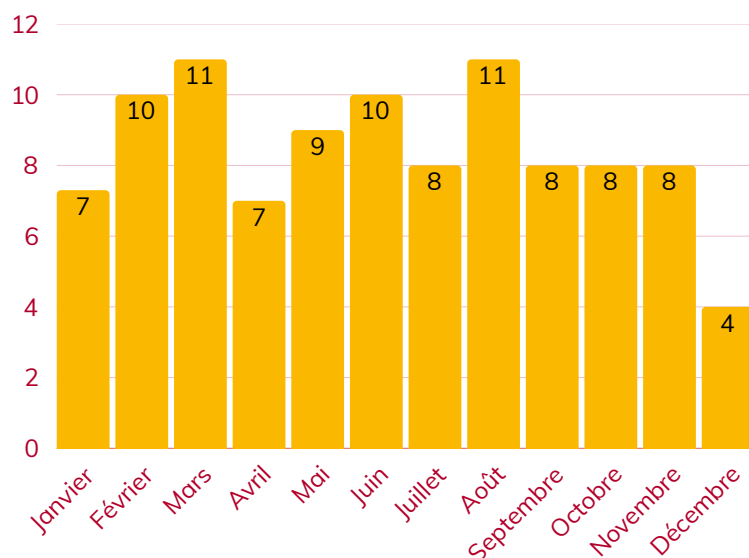
MISSIONS PRINCIPALES

- Accueil et information du public
- Gestion de l'accueil physique et téléphonique
- Gestion des rendez-vous
- Prise de rendez-vous pour les CNI-Passeport
- Orientation des usagers
- Gestion des réclamations et signalements
- Gestion des locations de salles au sein de la mairie
- Gestion des clés des salles municipales
- Gestion de l'affichage légal
- Affranchissement du courrier

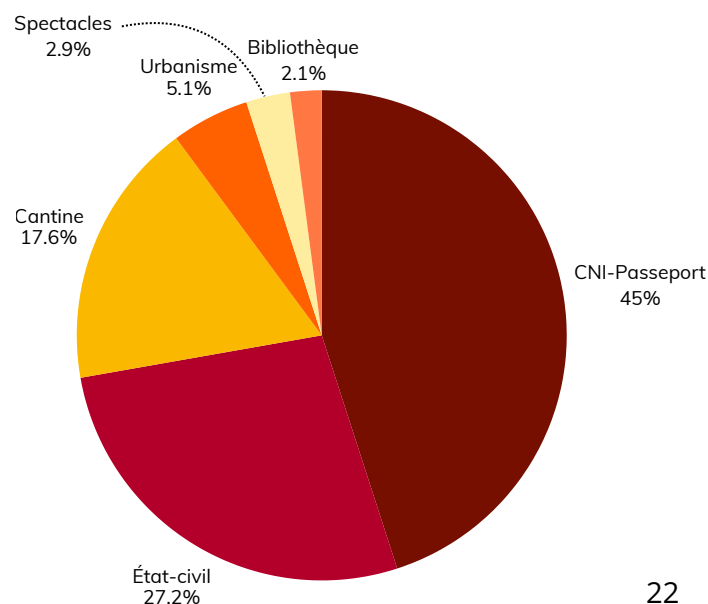
CLASSEMENT DES APPELS PAR SERVICES

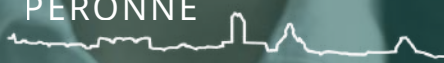


% DE VISITES PAR MOIS



CLASSEMENT DES VISITES PAR SERVICES





SERVICES À LA POPULATION

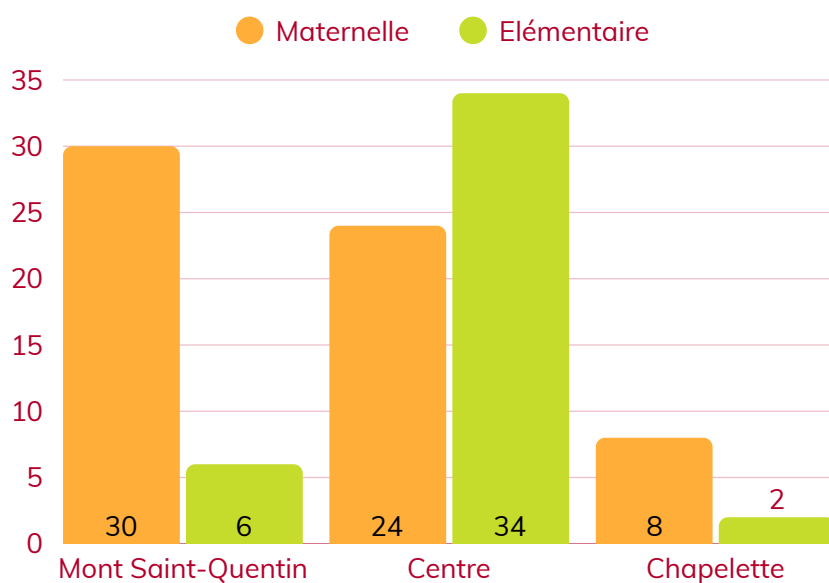
AFFAIRES SCOLAIRES
CANTINE
CNI-PASSEPORT
ÉTAT-CIVIL
ÉLECTIONS
CIMETIÈRES
LOCATION DE SALLES

02

Le service des affaires scolaires, composé de deux agents, est chargé de la gestion et de l'organisation de la scolarité des enfants au sein de la commune. Il assure un lien direct entre la municipalité, les établissements scolaires et les familles, facilitant ainsi les démarches administratives et veillant au bon déroulement de la vie scolaire. En collaboration avec le maire et l'élue référente, ce service coordonne les relations avec les écoles et veille à une gestion efficace des inscriptions et des affectations scolaires. Il assure également un accueil de proximité pour les familles, en les accompagnant dans leurs démarches et en traitant les demandes spécifiques, telles que les dérogations ou l'instruction en famille.

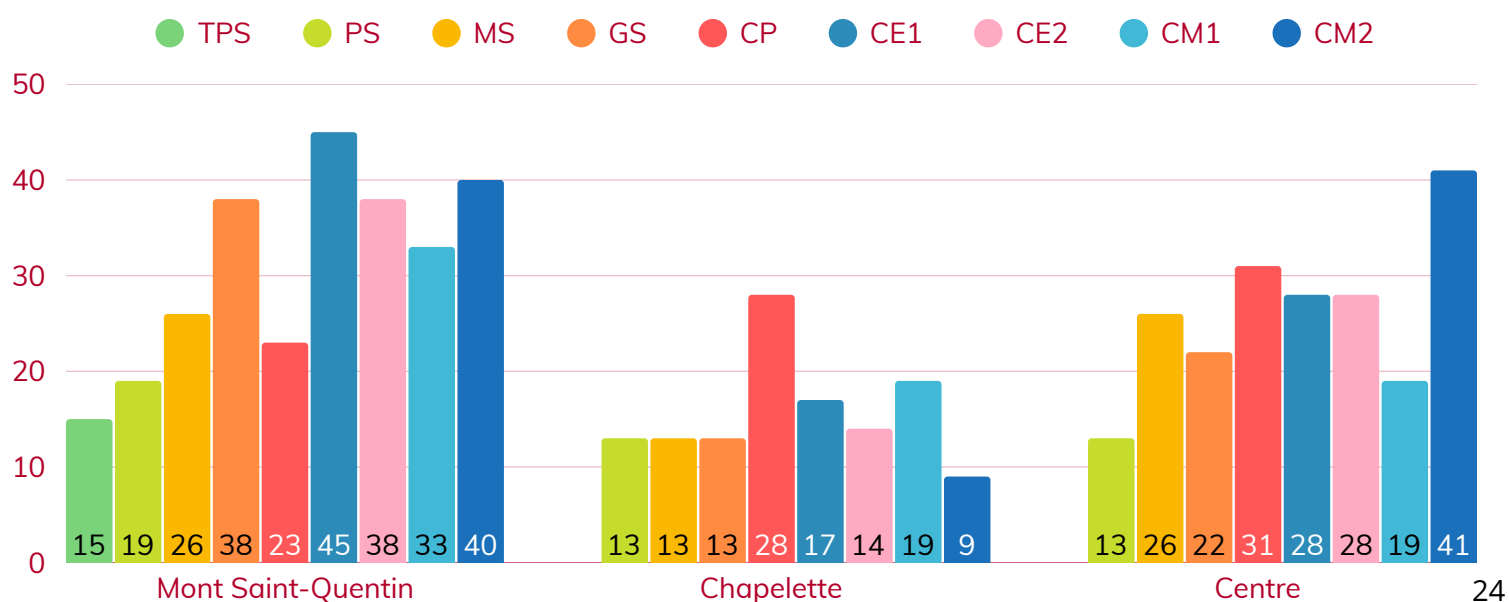
MISSIONS PRINCIPALES

- Coordonner les relations entre le maire et l'élue référente avec les établissements scolaires
- Procéder aux inscriptions scolaires
- Traiter les demandes de dérogations extérieures et de secteur
- Accueillir physiquement et téléphoniquement le public
- Procéder à une enquête au domicile de l'enfant (en présence d'un élu) en cas de demande d'instruction en famille



NOUVELLES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS PAR ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

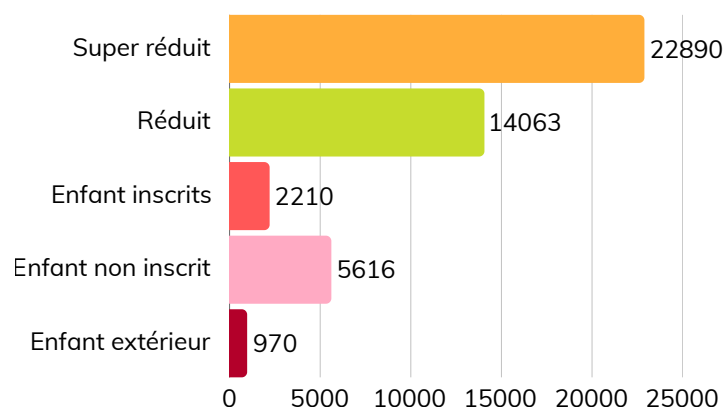


Le service Cantine, Étude et Garderie, composé d'un agent, assure des missions essentielles pour l'accueil et l'accompagnement des enfants. Ce service contribue au bien-être et à la réussite des élèves tout en facilitant l'organisation quotidienne des familles. La restauration scolaire garantit aux enfants des repas variés et adaptés à leurs besoins, tout en les sensibilisant à une alimentation saine et au respect de l'environnement. La garderie périscolaire offre un cadre sécurisé et convivial où les enfants peuvent jouer et se détendre avant ou après la classe. L'étude surveillée, quant à elle, permet aux élèves de bénéficier d'un temps calme et encadré pour faire leurs devoirs sous la supervision d'un adulte.

45 749 REPAS
SERVIS

La Ville de Péronne bénéficie d'un financement de l'État lui permettant de mettre en place le dispositif de la cantine à 1 €. Ce tarif est appliqué en fonction du quotient familial CAF du foyer.

NOMBRE DE REPAS SERVIS EN FONCTION DES TARIFS



242 ENFANTS

ont bénéficié de l'étude

**802
ENFANTS**

sont allés à la
garderie le matin

**698
ENFANTS**

sont allés à la
garderie le soir

SOIT UN TOTAL DE 1742 ENFANTS

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion des dossiers d'inscription
- Accompagnement à l'utilisation de la plateforme Mon Espace Famille
- Assurer le suivi des présences
- Facturation des services aux familles
- Animation des commissions cantine

Le service Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport, composé de deux agents, est à la disposition des usagers pour les informer, les conseiller et gérer la prise de rendez-vous. Le service se charge également d'instruire les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports ainsi que de la remise des titres.

7239

RENDEZ-VOUS PRIS

7,42

JOURS DE DÉLAI

4,12

JOURS - DÉLAI
MOYEN 1ÈRE
DISPONIBILITÉ

62,36% DES RENDEZ-VOUS
SONT PRIS EN LIGNE

3994

TITRES REMIS
POUR L'ANNÉE

DONT 2 DEMANDES
INSTRUITES À DOMICILE

CNI

2927

TITRES REMIS

PASSEPORT

1067

TITRES REMIS

L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Depuis le 2 décembre 2024, le service CNI/Passeport est habilité pour la certification de l'identité numérique. Cette certification permet d'effectuer certaines démarches en ligne comme les procurations, l'identification sur France Connect, etc...

0,28% des rendez-vous de 2024 ont concerné cette nouvelle démarche.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueil et information des usagers
- Gestion des rendez-vous
- Instruction des demandes de cartes d'identité et de passeports
- Suivi des dossiers et gestion des demandes spécifiques

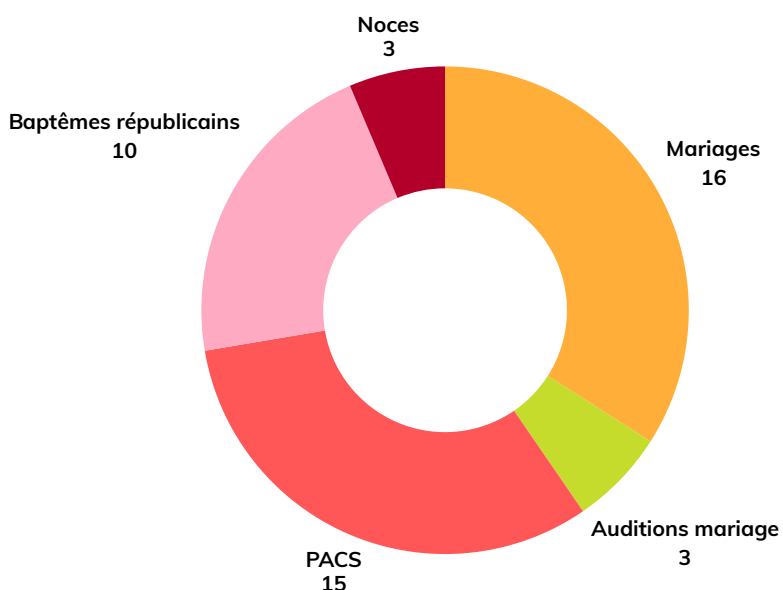


Le service de l'État civil, à travers l'enregistrement des naissances, reconnaissances, décès, PACS, ainsi que la célébration des mariages et des baptêmes républicains, joue un rôle essentiel, tant pour chaque individu que pour l'État, les administrations publiques et l'ensemble des organismes ayant besoin de connaître l'état civil des personnes, ainsi que leur situation personnelle et familiale. À Péronne, le service est composé de deux agents.

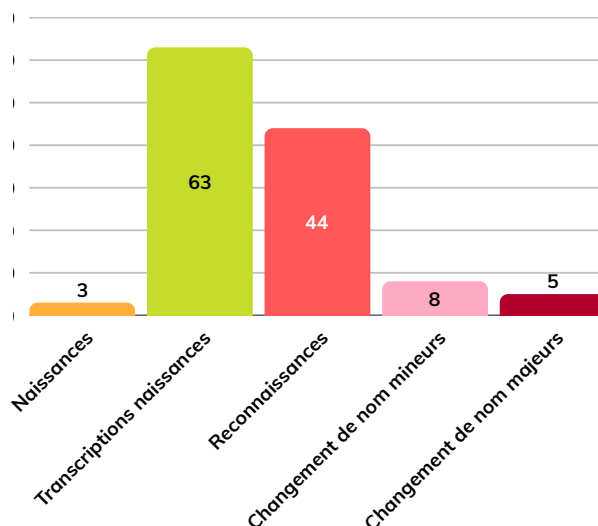
MISSIONS PRINCIPALES

- Dresser les actes d'état-civil, naissance, reconnaissance, adoption, mariage et décès
- S'assurer de la bonne tenue des registres
- Délivrer les livrets de famille, les actes d'état-civil, les autorisations funéraires
- Recenser les jeunes citoyens
- Procéder à l'audition préalable avant mariage
- Certifier la signature d'un usager
- Délivrer le certificat de vie en présence de l'usager
- Traiter les demandes par voie électronique
- Accueillir physiquement et téléphoniquement le public
- Occasionnellement : recherche de concessions, autorisation de demande de travaux, location des concessions

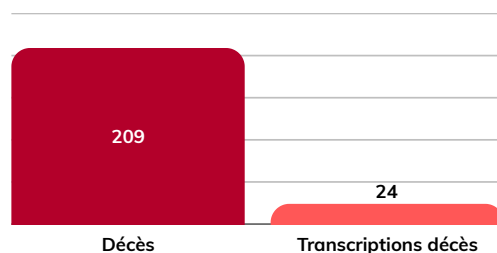
CÉRÉMONIES



NAISSANCES



DÉCÈS



MAIS AUSSI...



101

RECENSEMENTS
CITOYEN

520

LIVRETS DE
FAMILLE

1

CERTIFICATION DE
SIGNATURE À DOMICILE

1

CERTIFICAT DE VIE
À L'EHPAD

1615

DEMANDES
HubEE

4019

DEMANDES
COMEDC

13 812

ACTES D'ÉTAT-
CIVIL NUMÉRISÉS

13

ARBRES PLANTÉS POUR
L'OPÉRATION 1 NAISSANCE 1 ARBRE

Le service Élections est chargé de l'organisation et du bon déroulement des scrutins de la commune. Composé d'un agent, il assure la gestion des inscriptions sur les listes électorales et la préparation logistique des bureaux de vote. Il veille au respect des procédures électorales, de l'installation du matériel jusqu'au dépouillement et à la transmission des résultats. Le service accompagne également les citoyens dans leurs démarches électorales et les informe sur leurs droits et obligations. Son action garantit la transparence et la régularité des élections, contribuant ainsi au bon fonctionnement de la démocratie locale et nationale.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion des inscriptions sur les listes électorales
- Mise à jour des listes électorales (nouvelles inscriptions, changements d'adresse, radiations)
- Organisation et logistique des scrutins
- Gestion des bureaux de vote
- Organisation du dépouillement et proclamation des résultats
- Application de la réglementation électorale

COMMISSION DE CONTRÔLE

La commission de contrôle s'est réunie le 16 mai 2024 afin de réviser les inscriptions et radiations effectuées par le maire durant l'année.

Aucune objection ni remarque n'a été portée sur les inscriptions et radiations réalisées.

5 449 ÉLECTEURS

184

INSCRIPTIONS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

103

INSCRIPTIONS
D'OFFICE POUR LES
FUTURS MAJEURS

253

RADIATIONS
PAR L'INSEE

→ Suite à un déménagement
ou un décès

56

RADIATIONS
POUR PERTE
D'ATTACHE À
LA COMMUNE

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, le service élections de la Ville de Péronne a organisé des élections législatives. Le service a également organisé les élections européennes.

JURÉS D'ASSISES

Le 28 mai 2025, un tirage au sort pour les jurés d'assises du Canton de Péronne a été réalisé en salle Altena. **Dix-huit électeurs ont été tirés au sort pour notre commune.** Cette liste a ensuite été transmise à la Cour d'Assises de la Somme à Amiens.

Le service cimetière, composé d'un agent, assure la gestion des trois cimetières communaux, garantissant un cadre digne et respectueux pour le recueillement des familles. Il accompagne les usagers dans leurs démarches administratives liées aux concessions funéraires (attribution, renouvellement, reprise) et veille au respect de la réglementation. Le service coordonne également les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces funéraires afin de préserver leur bon état et leur accessibilité. En 2024, un agent a également été embauché pour assurer l'entretien des trois cimetières.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion administrative des concessions funéraires
- Suivi des échéances des concessions
- Coordonner l'entretien et les travaux d'aménagement dans les cimetières
- Veiller à l'accessibilité des lieux pour les visiteurs
- Gestion des registres funéraires
- Application de la réglementation funéraire
- Accueil et accompagnement des administrés



CIMETIÈRE DU CENTRE

19 500M²

- 7 rangées ont été intégralement photographiées, intégrées au logiciel Eternité et indexées sur le plan
- 19 reprises d'emplacements ont été réalisées
- Installation d'un mur de 16 cases de columbarium
- Pose d'une clôture derrière l'ancien logement du gardien
- Remplacement d'une borne suite à dégradation par un particulier
- Modification du règlement intérieur afin d'interdire le dépôt de fleurs au pied des columbariums suite à des abus
- Création de l'allée Est 5



CIMETIÈRE DU VIEUX MONT SAINT-QUENTIN

1400M²

Aucun travaux réalisé en 2024 au cimetière du Vieux Mont Saint-Quentin.



CIMETIÈRE DE HALLES SAINTE-RADEGONDE

3500M²

- Coupe des thuyas en bordure de champs et servant de limite au cimetière
- Pose d'une clôture en panneaux béton pour répondre aux obligations légales et uniformiser la clôture

L'ACCÈS AU CIMETIÈRE

En 2023, le service cimetière a mis en place une demande d'accès au cimetière du Centre pour les personnes bénéficiaires d'une Carte Mobilité Inclusion ou pour les personnes de plus de 75 ans. En 2024, une autorisation a été délivrée.

25 CONCESSIONS
ACCORDÉES

22
NOUVELLES

16 emplacements tombes (14 au cimetière du Centre et 2 au cimetière de Sainte Radegonde), 1 cavurne et 5 cases de colombarium

3
RENOUVELLEMENTS

**15 CONCESSIONS
TRENTENAIRES**

**7 CONCESSIONS
CINQUANTENAIRES**

**3 CONCESSIONS
TRENTENAIRES**



Composé d'un agent municipal, le service de location des salles de la Ville de Péronne gère, sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, la gestion des locations de salles, bureaux, garages et logements. Ces biens peuvent être mis en location ou mis à disposition à titre gratuit.



LES SALLES

- Patrick Dupond : 100 personnes
- Jean Moulin : 150 personnes
- Dacheux : 45 personnes
- Guilbeau : 30 personnes
- Saint-Fursy : 15 personnes
- Rey : 50 personnes
- Georges Caron : 15 personnes

SALLE EDOUARD GUILBEAU

3

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

20

LOCATIONS
RECENSÉES

SALLE JEAN MOULIN

3

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

29

LOCATIONS
RECENSÉES

SALLE GEORGES CARON

3

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

ESPACE PATRICK DUPOND

2

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

40

LOCATIONS
RECENSÉES

Travaux réalisés en 2024 :

- Achat d'un chariot de 96 chaises
- Achat de deux chariots de 10 tables en remplacement de celles présentes et usées

SALLE DACHEUX

3

ASSOCIATIONS OCCUPENT LA
SALLE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ

13

LOCATIONS
RECENSÉES

Travaux réalisés en 2024 :

- Finalisation du bloc sanitaire PMR (pose d'un sol lames composites)
- Installation d'une chambre froide en remplacement du réfrigérateur hors service, et récupéré auprès de la crèche suite à dotation d'une neuve

SAINT-FURSY

2

ASSOCIATIONS
OCCUPENT LA SALLE DE
MANIÈRE RÉCURRENTÉ

SALLE REY

44

LOCATIONS
RECENSÉES



BUREAUX ET ATELIERS



- Espace Entreprises :
18 bureaux, 4 ateliers et un terrain
- Rue de l'abbaye : 5 bureaux
- Rue Béranger : 5 bureaux
- Rue Georges Caron : 5 bureaux
- Rue du Chemin Vert et Impasse des Ateliers :
espaces de stockage
- Ancien centre administratif des pompiers
- Terrain avec chalet bar / restauration rapide

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

ESPACE ENTREPRISES :

- 1 atelier a été rénové
- Les portes des ateliers A et Bter ont été changées
- Réfection de la membrane en toiture des bureaux

25 RUE GEORGE CARON :

- Création d'une rampe PMR, installation d'un bloc boîtes aux lettres, création d'une ouverture sur le boulevard des Anglais



LES LOGEMENTS

- 1 logement Rue des Noisetiers
- 1 logement Rue Béranger
- 1 logement Rue des Platanes
- 1 logement Impasse des Ateliers
- 1 logement Faubourg de Paris
- 1 logement Rue Saint-Jean



LES GARAGES

Bloc de 6 garages au Faubourg de Paris

PÉRONNE

CADRE DE VIE

URBANISME

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

HABITAT

PATRIMOINE IMMOBILIER

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT URBAINS

03

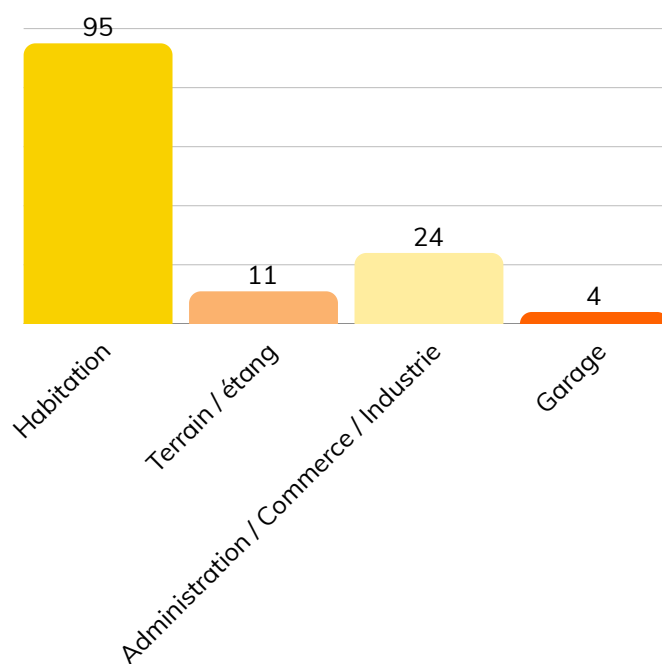
Le service Urbanisme est composé de deux agents instructeurs en droit des sols. Ils accompagnent les habitants, les professionnels et les porteurs de projets dans toutes les démarches liées à l'aménagement du territoire et à la réglementation en vigueur. Le service instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme et veille à l'application des règles d'urbanisme définies par le Plan Local d'Urbanisme et les lois nationales.

MISSIONS PRINCIPALES

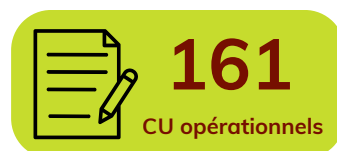
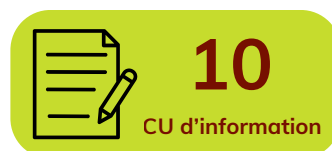
- Accueil, information, orientation du public sur la réglementation et les possibilités de construction ou de rénovation
- Renseignement sur les démarches administratives en urbanisme
- Instruction des dossiers de déclarations de travaux
- Gestion des déclarations d'intention d'aliéner
- Vérification et contrôle de la conformité des constructions et des aménagements
- Participation aux permanences des Architectes des Bâtiments de France
- Transmission des @ctes au contrôle de légalité
- Suivi des commissions de contrôle et d'accessibilité
- Rédaction des arrêtés de circulation et d'autorisation du domaine public
- Suivi des enquêtes publiques
- Affichage des enquêtes d'utilité publique
- Suivi des logements insalubres
- Suivi des parcelles non entretenues
- Délivrance de diverses attestations et certificats
- Enregistrement des déclarations de meublés tourisme
- Transmission des demandes d'enseigne à la DDTM pour instruction

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER*

*La déclaration d'intention d'aliéner permet au propriétaire d'un bien immobilier situé dans une zone de préemption d'informer la commune de son intention de vendre.



CERTIFICATS D'URBANISME*



*Le certificat d'urbanisme (CU) est un document d'information sur les règles d'urbanisme concernant un terrain ou un bien.

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS

135
ALIGNEMENTS

120
NUMÉROTAGES

22
ATTESTATIONS DIVERSES

297

DOSSIERS ONT
FAIT L'OBJET D'UNE
INSTRUCTION

- 11 AUTORISATIONS D'AMÉNAGER ET DE MODIFIER UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
- 171 CERTIFICATS D'URBANISME
- 9 AUTORISATIONS PRÉALABLES D'ENSEIGNE
- 1 PERMIS D'AMÉNAGER

- 94 DÉCLARATIONS PRÉALABLES
- 10 PERMIS DE CONSTRUIRE
- 1 PERMIS DE DÉMOLIR

PERMIS DE CONSTRUIRE STRUCTURANTS

Moulin DAMAY

Le projet propose l'aménagement d'un espace convivial, sous la forme d'un square paysager donnant sur les berges de la rivière de la Somme. Cet aménagement permet d'investir les lieux aux profit des habitants et touristes.



Moulin Damay

2 nouvelles cellules commerciales

1100M² DE
SUPERFICIE

Création de deux cellules commerciales d'une surface de vente de 1100m² qui accueillent à ce jour deux enseignes : Maxi Zoo, et Takko Fashion.



MONUMENTS
HISTORIQUES

LE CHÂTEAU

L'EGLISE ST JEAN BAPTISTE

LA PORTE DE BRETAGNE

En partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France, le service urbanisme a mis en place une permanence trimestrielle dans laquelle les particuliers peuvent faire examiner leurs projets avant de les déposer. En 2024, **trois permanences** ont été tenues pour un total de **vingt rendez-vous**. À la suite de ces permanences, **quinze dossiers** ont été déposés pour instruction, **trois dossiers** ont fait l'objet d'un dépôt à venir et **deux dossiers** sont restés sans suite.

AUTORISATION DE TRAVAUX AU TITRE DE L'ACCESSIBILITÉ (AT)*

*L'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité permet d'obtenir l'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public. Après avis de la commission d'accessibilité et de la commission de sécurité, le Maire peut autoriser l'ouverture de l'établissement.



2

DEMANDES DE MISE
EN CONFORMITÉ

6

DEMANDES
D'AMÉNAGEMENT

3

DEMANDES DE
CONSTRUCTION

TRANSMISSION DES @CTES AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ*

*Le contrôle de légalité vise à garantir l'application uniforme de la règle de droit sur le territoire national. Il vise à vérifier la conformité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.



126

INSTRUCTIONS DES
DOSSIERS
D'URBANISME

82

ARRÊTÉS DE
CIRCULATION

53

COMMISSIONS DE
SÉCURITÉLOGEMENTS INSALUBRES &
PARCELLES NON ENTRETENUES

22

PARCELLES
NON ENTRETENUES

24

LOGEMENTS
INSALUBRESENQUÊTES
PUBLIQUES

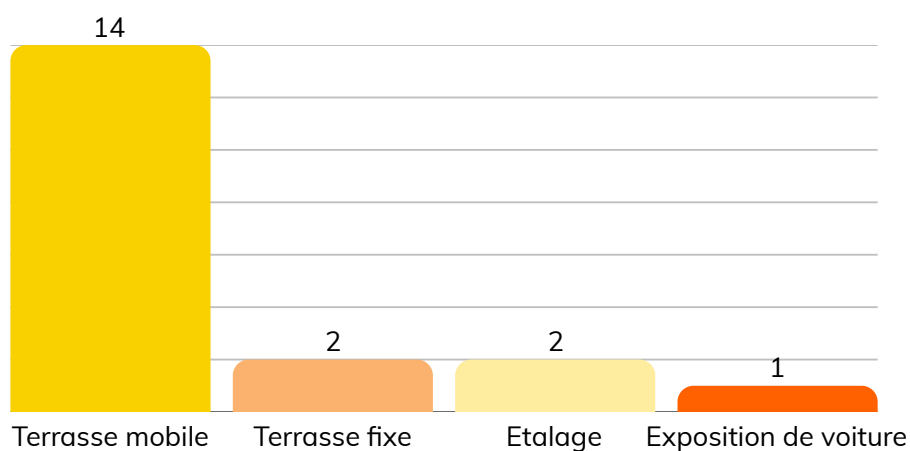
5

POUR LA
FRICHE FLODOR

5

POUR LE CANAL
SEINE NORD EUROPE

TERRASSES ET DEMANDES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



486,35 M² DE TERRASSE MOBILE

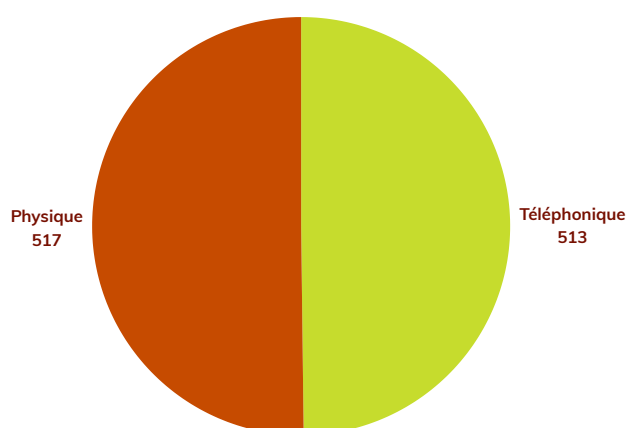
62,5 M² DE TERRASSE FIXE

48 M² D'EXPO. VOITURE

10 M² D'ÉTALAGE

MAIS AUSSI...

Accueil physique et téléphonique



La **déclaration d'autorisation d'enseigne** est obligatoire pour tout dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une pré-enseigne ou une enseigne apposée sur un commerce ou un bâtiment relatif à une activité qui s'y exerce.

Affichage d'Enquêtes d'Utilité Publique permet d'informer la population sur des projets divers.

La **déclaration d'un meublé de tourisme** classé ou non, est obligatoire. Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé.



DÉCONSTRUCTION DU MOULIN DAMAY EN 3 ÉTAPES

ÉTAPE 1 Lancement d'une étude environnementale dans le cadre de la procédure ERC (éviter, réduire, compenser) visant les espèces protégées sur le site :

- Moineau domestique
- Hirondelle de fenêtre/rustique
- Troglodyte mignon
- Pipistrelle commune
- Murin à oreilles échancrées



ÉTAPE 2

Mise en place de moyens compensatoires pour les espèces protégées

Pour la pipistrelle commune :

- création de 2 gîtes "sandwich"
- création d'un minimum de 10 espaces entre les poutres de bois pour reconstituer des habitats favorables tels qu'ils ont été observés dans le bâtiment détruit

Pour le Murin à oreilles échancrées :

- création d'un espace sombre et d'un espace protégé des courants d'air dans le bâtiment conservé

Pour l'hirondelle de fenêtre:

- installation de 10 nids artificiels
- installation de 20 supports de reconstruction composés de tasseaux et de planches de bois

Pour l'hirondelle rustique :

- installation de 6 nids artificiels
- installation de 12 supports de reconstruction composés de tasseaux et de planches de bois

ÉTAPE 3

La déconstruction : réalisation des travaux de janvier à mars 2024.



INVESTISSEMENT TOTAL

359 553 € HT

85 933.17 € HT

Subvention
Région

145 922 € HT

Subvention
Etat (DETR)

55 780 € HT

Subvention
Etat (DSIL)

71 917.83 € HT

Reste à
charge Ville



LANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU MOULIN DAMAY



Appel à idées à destination des citoyens

- Environnement :
 - Créer un espace de respiration urbain
 - Valoriser les espaces naturels et rendre accessible leurs observations
- Mobilité :
 - Sécurisation de la zone pour le passage des piétons
 - Aménagement laissant place à la mobilité douce
 - Favoriser la pratique du vélo en lien avec la vallée de la Somme
- Patrimoine :
 - Proposer un nouveau "signal" fort pour succéder au moulin
 - Valoriser le monument du Marin Delpas

2 CANDIDATURES RETENUES
APRÈS L'APPEL À IDÉES



Choix de la maîtrise d'œuvre en mai 2024



- Réinterprétation des idées des deux candidatures retenues par la maîtrise d'œuvre
- Proposition d'un scénario d'aménagement aux élus
- Validation de l'AVP et du schéma d'aménagement



Lancement du marché public fin octobre 2024



OUVERTURE DE LA MAISON PARAMÉDICALE



- Réhabilitation d'une ancienne maison appartenant à la ville de Péronne :
 - Création d'un WC pour les PMR
 - Mise en accessibilité PMR du bâtiment
 - Rénovation de l'électricité et des murs du bâtiment

Coût total **30 000 € TTC**

**Ouverture en septembre
2024 , avec un taux
d'occupation de 100%**



ÉTUDE SUR LA MOBILITÉ

Elaboration d'un diagnostic sur la mobilité douce en lien avec le CEREMA (étude réalisée dans le cadre de l'appel à projet A vélo II du PETR avec zéro reste à charge pour la ville).

- Revoir la hiérarchisation du réseau de voiries et déployer des zones de circulations apaisées
- Généraliser le double sens cyclable
- Etudier la modification du plan de circulation
- Sécuriser les abords des écoles
- Développer une offre de stationnement vélo
- Un réseau cyclable lisible et cohérent
- Promouvoir la culture vélo

DOSSIER SUBVENTION



**Investissement
de la Ville**

819 387,31 € HT



**Total des
subventions**

484 729,42 € HT



**Reste à charge
pour la Ville**

333 571,55 € HT

Le service logement, composé d'un agent, accompagne les habitants dans leurs démarches liées à l'accès au logement et à l'amélioration de leurs conditions d'habitat. Il informe et oriente les demandeurs de logement social, instruit les dossiers de demande et assure le lien avec les bailleurs sociaux. En lien avec les acteurs locaux, il participe à la mise en place de politiques d'habitat visant à favoriser l'accès au logement pour tous et à garantir un cadre de vie de qualité sur le territoire communal.

MISSIONS PRINCIPALES

- Enregistrer les demandes de logement
- Mettre à jour les demandes
- Accueillir physiquement et téléphoniquement les demandeurs
- Préparer les dossiers pour les commissions logement des bailleurs sociaux
- Entretenir les relations entre les divers interlocuteurs (bailleurs sociaux, élus, travailleurs sociaux...)

77 DEMANDES
ENREGISTRÉES

64 DEMANDES
MISES À JOUR

COMMISSIONS LOGEMENT

10
SAIP

9
SIP

21
CLESENCE

10
AMSOM

Avec le formulaire de recensement des bailleurs privés mis en ligne sur le site internet de la commune et diffusé dans le bulletin d'informations Péronne le Mag, le service logement facilite la mise en relation entre les bailleurs privés et les demandeurs. Le service est également en collaboration étroite avec le **Centre Communal d'Action Sociale** pour les demandes de logement urgentes. Enfin, la **Ville de Péronne est devenue guichet enregistreur de logements sociaux** permettant ainsi l'enregistrement et la proposition des candidats aux bailleurs sociaux lors des commissions logement en temps réel.



Le Pôle Technique participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations d'aménagement, des travaux et de gestion du patrimoine de la collectivité décidées par les élus. Il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité et accompagne les autres services sur le portage technique de leurs projets. Parmi les champs d'intervention des agents de la collectivité, nous retrouvons la gestion du patrimoine immobilier de la commune.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion du patrimoine de tous les bâtiments communaux (entretien, rénovation, sécurité incendie et intrusion, gestion des fluides, chauffage, climatisation)
- Travaux (toiture, serrurerie, peinture, plomberie, électricité, menuiserie, etc.)
- Organisation et suivi des commissions de sécurité pour les Établissements Recevant du Public (ERP)
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Gestion des ascenseurs

PATRIMOINE
IMMOBILIER

27 SITES ET
BÂTIMENTS COMMUNAUX

3
GROUPES SCOLAIRES

3 ÉGLISES

26 540M²



MAIS AUSSI...

- Reconstruction du local poubelle Place Audinot
- Poursuite du passage aux Leds des bâtiments
- Réfection des noues de la toiture de l'école élémentaire Béranger
- Réfection des toilettes de la salle Dacheux
- Climatisation du local serveur de la Maison de Quartier Mont Saint-Quentin
- Réfection d'un atelier à l'Espace Entreprises
- Changement des menuiseries du local passage du presbytère
- Réfection de la toiture du 25 rue Georges Caron
- Réfection de la toiture de l'Espace Entreprises
- Réfection d'une partie de la toiture de l'espace Dupond (dessus salle de gym et SAS d'entrée)

Le Pôle Technique participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations d'aménagement, de travaux et de gestion du patrimoine de la collectivité décidées par les élus. Il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité et accompagne les autres services sur le portage technique de leurs projets. Parmi les champs d'intervention des agents de la collectivité, nous retrouvons les travaux d'aménagement urbains.

MISSIONS PRINCIPALES

- Gestion du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.)
- Entretien et réparation de la voirie (réparation de bordures, rebouchage de trous, etc.)

69 KILOMÈTRES DE VOIRIE

1999 PANNEAUX DE SIGNALISATION

Cette année

- Poursuite de la restauration des bancs publics
- Mise en peinture des passerelles et mains courantes du parc du CAM
- Réfection des enrobés des trottoirs rue des Clématites, rue des Glés, rue des Marguerites et rue des Taillis
- Fermeture de la rue des Champs
- Mise en place du logiciel LOGIROAD pour un audit de la qualité des chaussées





SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

POLICE MUNICIPALE
ENVIRONNEMENT

LA CITÉ
CONNAISSANTE
À SON
MAIRE

04

Le service de la Police Municipale de Péronne se compose de trois policiers municipaux, d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), d'un garde voirie et d'un agent d'accueil. Les policiers municipaux et les ASVP veillent à la sécurité, à la tranquillité et au respect des règles de vie sur le territoire communal. La Police Municipale assure des missions de prévention, de surveillance et d'intervention pour garantir l'ordre public, lutter contre les incivilités et renforcer la proximité avec les habitants. Les ASVP, quant à eux, ont pour mission principale de faire respecter la réglementation relative au stationnement et à la propreté urbaine. En lien avec les services de l'État et les autres services municipaux, la Police Municipale contribue au maintien d'un cadre de vie serein et sécurisé pour l'ensemble des citoyens.

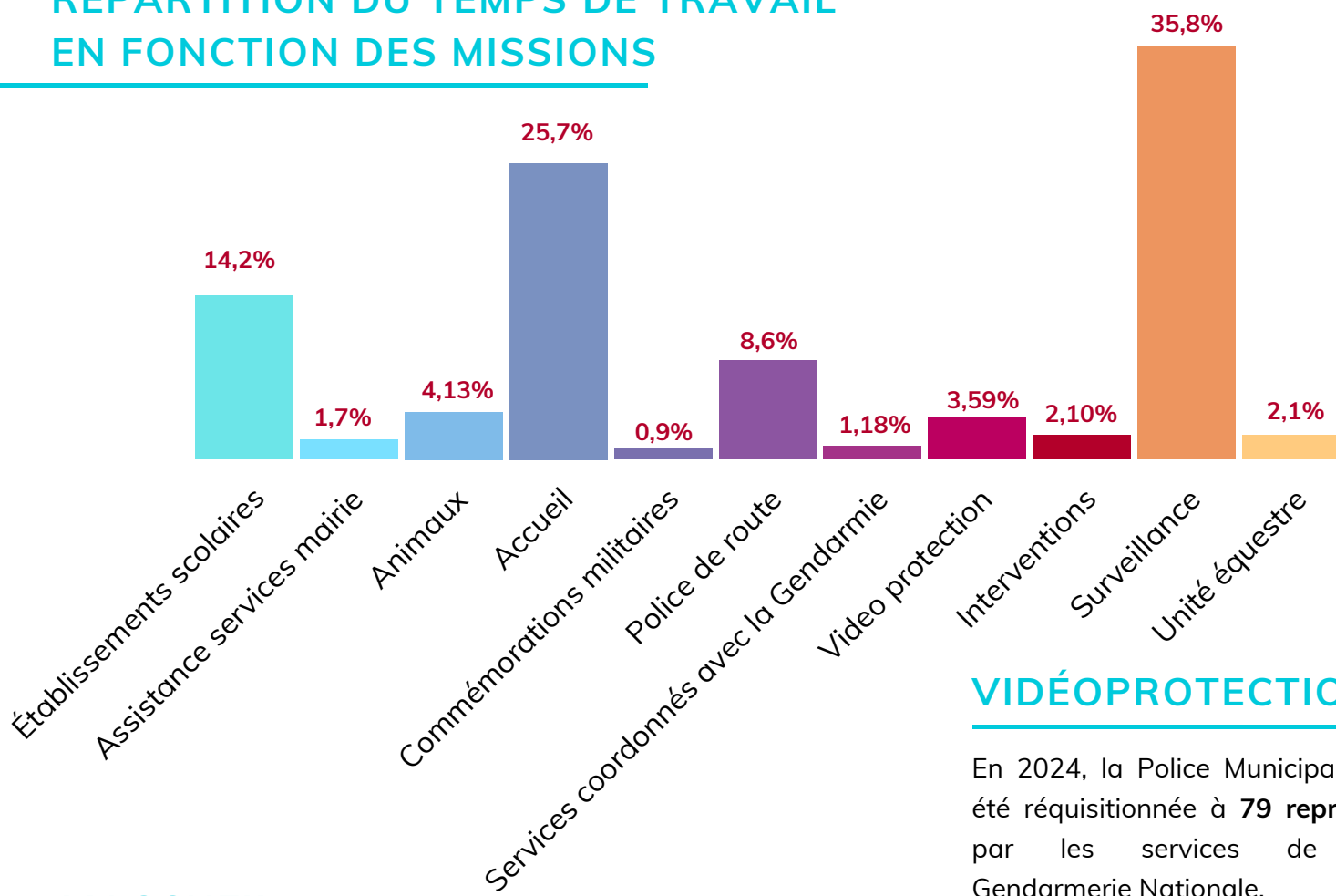


LES MISSIONS DES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

- Actions de proximité et de contact avec la population
- Établissement des arrêtés municipaux
- Respect des arrêtés municipaux
- Rechercher et relever les infractions
- Surveillance des Etablissements Recevant du Public (ERP)
- Interventions lors des manifestations et événements
- Sécurité aux abords des écoles
- Police de la route
- Participation aux contrôles coordonnés avec la gendarmerie
- Surveillance générale sur l'ensemble de la commune
- Gestion des objets trouvés
- Assurer les mises en fourrière des véhicules
- Assurer le contrôle de la vidéoprotection
- Etablissement des protocoles des cérémonies

- Verbalisation des véhicules en infraction au stationnement
- Sécurisation des points écoles
- Sécurisation et surveillance des parcs et du marché de la ville
- Constat des anomalies de la voie publique
- Contact permanent avec la population et les commerçants
- Surveillance du stationnement des sites des manifestations municipales
- Rédaction de rapports faisant état des difficultés rencontrées
- Accueil physique et téléphonique du public au poste de la police municipale
- Rédaction des bulletins de services quotidiens

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DES MISSIONS



L'ACCUEIL

L'accueil physique et téléphonique est assuré du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. En 2024, **3 156 personnes** ont été renseignées par le service de Police Municipale.

RÉUNIONS

Dans le cadre de leurs fonctions, les agents de la Police Municipale participent régulièrement à des réunions (conseils municipaux, cafés citoyens, festivités, etc.)

VIDÉOPROTECTION

En 2024, la Police Municipale a été réquisitionnée à **79 reprises** par les services de la Gendarmerie Nationale.

INTERVENTIONS

En 2024, la Police Municipale a réalisé **96 interventions** et a procédé à **15 interpellations**.

BRIGADE ÉQUESTRE

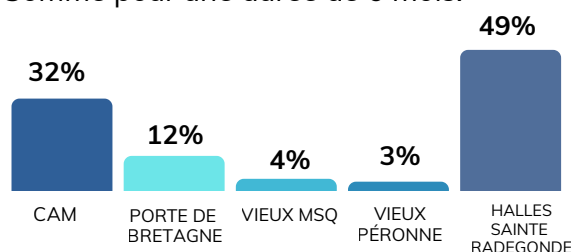
La Brigade Équestre a été mise en place en avril 2024, suite à une convention établie avec le Pôle Équestre de la Haute Somme pour une durée de 6 mois.

ASSISTANCES AUX SERVICES DE LA MAIRIE

110H
D'ASSISTANCE



78% pour l'urbanisme, 16% pour le CCAS, 3% au profit de l'état-civil et 3% au profit des Services Techniques

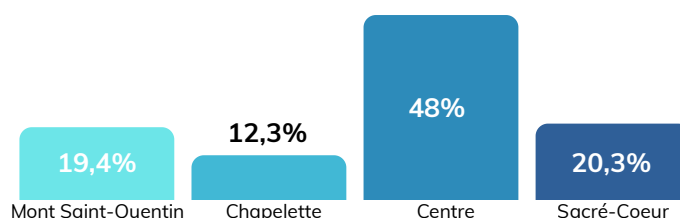


LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



890H
DE SURVEILLANCE

→ 38,6% aux abords des collèges et lycées
→ 61,4% aux abords des écoles



LES ANIMAUX

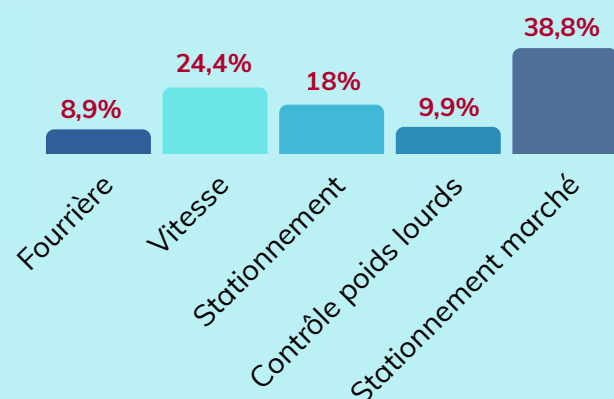
Le service de Police Municipale gère les divagations d'animaux, les animaux morts découverts sur la voie publique (**7% des interventions**) et le garde voirie est en charge la régulation des rats et pigeons.

La régulation des pigeons représente **54% des interventions** tandis que la régulation des rats en représente **35%**.

SERVICES COORDONNÉS
AVEC LA GENDARMERIE

Dans le cadre de la Convention Communale de Coordination, des services conjoints sont effectués sur l'ensemble du territoire de la commune, mais également au cours de contrôles des caves et des halls d'immeubles.

LA POLICE DE ROUTE



18

VÉHICULES MIS
EN FOURRIÈRE

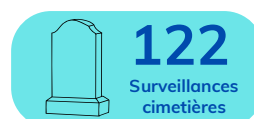
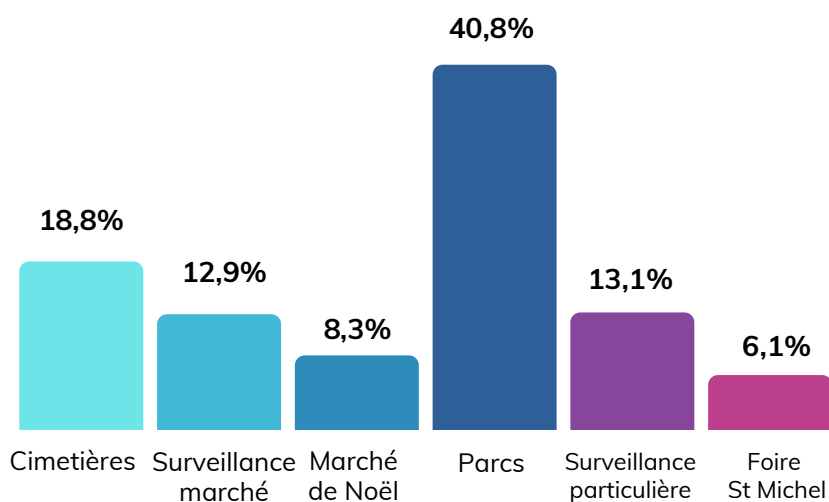
133

INFRACTIONS DE VITESSE

445

VERBALISATIONS
dont 84 pour
stationnement
très gênant125 < 20KM/H
4 < 30KM/H
4 INFRACTIONS
POUR VITESSE
EXCESSIVE

SURVEILLANCES



8 SECTEURS DE SURVEILLANCE

950 SERVICES EFFECTUÉS

140 SERVICES EFFECTUÉS

75 SERVICES EFFECTUÉS

81 SERVICES EFFECTUÉS

250 SERVICES EFFECTUÉS

133 SERVICES EFFECTUÉS

82 SERVICES EFFECTUÉS

106 SERVICES EFFECTUÉS

83 SERVICES EFFECTUÉS

Mont Saint-Quentin

Lycée Agricole

Collège Béranger

Centre-ville

Vieux Péronne

La Chapelette

Vieux Mont Saint-Quentin
& Faubourg de Bretagne

Halles & Sainte Radegonde

Le service des Espaces Verts œuvre au quotidien pour préserver les ressources naturelles, améliorer le cadre de vie des habitants et accompagner la transition écologique du territoire. Les agents gèrent **38 hectares de patrimoine vert**, enrichis de plus de **1 000 arbres**. Depuis plusieurs années, ce travail est salué par l'obtention de la 3^e fleur du Label des Villes et Villages Fleuris.

MISSIONS PRINCIPALES

- Aménagement et gestion des parcs et aires de jeux
- Gestion des arbres
- Gestion de la régulation de la Somme par les vannages
- Entretien, fleurissement et valorisation des espaces verts, parcs et cimetières
- Travaux de modernisation des vannages du Moulin Damay
- Restauration des vannages du Pont Saint-Pierre

6

Parcs et aires de jeux

2

City stade

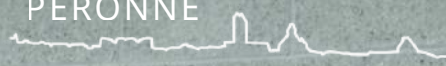
3

Cimetières

LES FAITS MARQUANTS EN 2024

- v Déconstruction partielle du Moulin Damay
- v Suivis et réparation des aires de jeux
- v Fleurissement et entretien des cimetières
- v Réfection des passerelles d'accès aux jardins ouvriers situés sur le Boulevard des Anglais
- v Mise en place de la passerelle accès PMR au 25 rue Georges Caron
- v Ouverture d'un accès sur le Boulevard des Anglais pour le bâtiment du 25 rue Georges Caron
- v Création de la salle des professeurs de l'école maternelle du Centre





PÔLE TECHNIQUE

05

Le pôle technique participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations d'aménagement, de travaux et de gestion du patrimoine de la collectivité décidées par les élus. Il assure le pilotage des projets techniques de la collectivité et accompagne les autres services sur le portage technique de leurs projets. Ce rapport rend compte de l'action des agents publics des Services Techniques dans les domaines des espaces publics, des infrastructures et des réseaux, gestion des eaux pluviales, des bâtiments, des espaces verts, stades et cimetières, de la gestion des équipements et des manifestations, de la propreté urbaine. Ces agents sont pleinement mobilisés pour faire face, aux côtés des élus, aux enjeux de sécurité, de qualité de vie et de transition écologique.

LES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE

- Restructuration de la direction du pôle technique avec le départ de l'adjoint au responsable
- Création du service Festivité
- Réfection des toilettes de la salle Dacheux
- Climatisation du local serveur de la maison de quartier mont St Quentin
- Réfection d'un atelier à la pépinière d'entreprise
- Changement des menuiseries du local passage du presbytère
- Réfection de la toiture du 25 rue Georges Caron
- Poursuite de la restauration des bancs publics
- Restauration des Chalets de Noël
- Réfection des enrobés des trottoirs rue des clématites, rue des glés, rue des marguerites et rue des taillis
- Fermeture de la rue des champs
- Suivis et réparation des aires de jeux
- Fleurissement et entretien des cimetières
- Réfection des passerelles accès aux jardins ouvriers bd des Anglais
- Changement pour arrivée d'un nouveau type de gaz
- Achat de barrière BlockAcces pour la sécurisation des festivités
- Changement du compresseur du pôle technique
- Mise en place d'un local de rangement à l'école de la chapelette
- Changement de l'accumulateur gaz du stade
- Réfection et remise en peinture de la cuisine du salon des terroirs
- Vente de l'Hydrocureur
- Vente des 2 poids lourds
- Vente de l'ancien Trafic des électriciens
- Vente de l'ancien minibus du chantier d'insertion
- Achat d'une nacelle 20m
- Achat d'un camion plateau 6 places pour le chantier d'insertion
- Remise en peinture de l'entrée et du bureau d'accueil du pôle technique
- Reconstruction du local poubelle Place Audinot
- Poursuite du passage aux Leds des batiments
- Passage des éclairages extérieurs en Led sur tous les sites

- Réfection des noues de la toiture Elémentaire de l'école Béranger
- Achat d'un désherbeur eau chaude pour le service espace vert
- Changement des hauts parleurs en centre ville
- Changement des 2 portes issues de secours de l'EMO
- Changement de la porte accès chaufferie du stade.
- Création d'une porte et de l'éclairage pour l'accès aux vannages du moulin
- Mise ne place du projet une naissance – un arbre
- Création d'une clôture plaque béton entre la maison et le cimetière centre
- Mise en place d'une clôture plaque béton au cimetière de Halles Sainte-Radegonde
- Réalisation des éclairages du terrain d'entrainement et du terrain de Baseball
- Réfection annuelle de 2 courts de tennis
- Plantations d'arbres au Faubourg de Bretagne
- Création d'une allée supplémentaire dans le cimetière centre
- Changement des luminaires au sol du camping

33

Agents

3

Apprentis

606

Demandes internes d'intervention travaux

167

Interventions suite aux signalement Imagina

DIRECTION
1 AGENT

SECRÉTARIAT
1 AGENT

MÉCANIQUE
1 AGENT

BÂTIMENTS
8 AGENTS

ESPACES VERTS
8 AGENTS

VOIRIE
12 AGENTS

PROPRETÉ URBAINE

06

Le service Propreté urbaine joue un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie et l'image de la ville. Composé de trois agents à temps plein, il œuvre chaque jour pour garantir la propreté des espaces publics, des voiries, des places, des abords des équipements publics et des zones de passage les plus fréquentées. Grâce à leur travail rigoureux et à leur engagement discret mais indispensable, les agents du service Propreté urbaine participent activement à la qualité de vie à Péronne. Ramassage des déchets, balayage manuel, entretien des corbeilles, nettoyage après événements ou marchés... leur présence sur le terrain est constante et précieuse.

700

HEURES EFFECTUÉES PAR
LA BALAYEUSE ARBEL

12 000

M² DE PLACES, COURS D'ÉCOLE,
ESPACES VERTS, CITY STADES

150

CORBEILLES SUR LA
COMMUNE



Les corbeilles sont **vidées deux fois par semaine**, principalement les mardis et jeudis. Cela représente un volume hebdomadaire d'une **quinzaine de conteneurs de 1000 L** qui sont vidés les mardis et vendredis par la CCHS.

69

KM DE VOIRIE

SIGNALÉTIQUE ENVIRONNEMENTALE



En 2024, le service communication a lancé une campagne de communication sur les poubelles pour lutter les déchets sur la voie publique.



Le **décanteur** de l'avenue Jean Jaurès et les clayettes des divers étangs sont contrôlés **tous les jeudis** (nettoyage si nécessaire)



Chaque jour **un agent se charge du ramassage des déchets grâce à un aspirateur de collecte.**



Trois agents assurent le **nettoyage des places Louis Daudré et André Audinot après le marché du samedi**, ainsi que la gestion du retour du matériel mis à disposition : 15 conteneurs (6 de 1000L pour le tri et 9 pour les déchets ménagers)



En période automnale, le **balayage est optimisé** pour assurer le ramassage des feuilles.



106 signalements de l'application IMAGINA concernaient des dépôts sauvages, détritus, détérioration du mobilier urbain, etc...

FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE

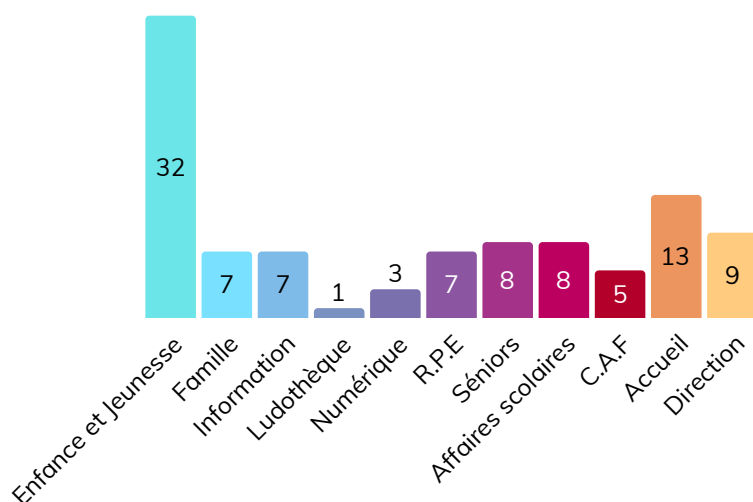
CENTRE SOCIAL
CRÈCHE MUNICIPALE
RELAIS PETITE ENFANCE

07

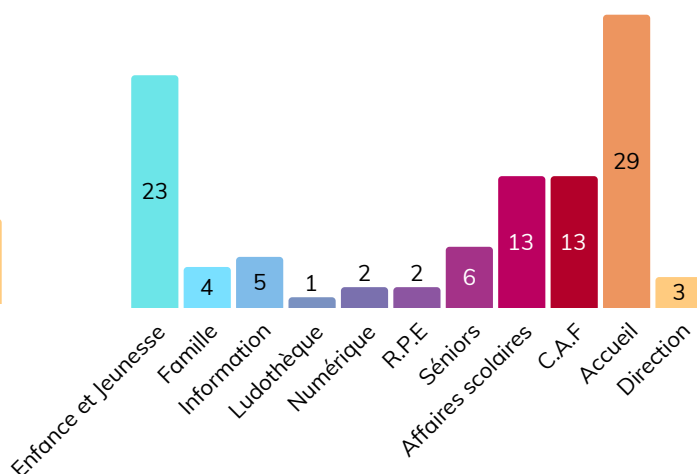
Le Centre social de la Ville de Péronne est composé de deux Maisons de Quartier : celle de Mont Saint-Quentin et celle de la Chapelette. Ce centre est un lieu de proximité, d'accueil et de solidarité, ouvert à tous les habitants. Il développe des actions éducatives, sociales et culturelles qui favorisent le vivre-ensemble, l'autonomie des personnes et la participation citoyenne. Accessible à toutes les générations, le Centre social propose un accompagnement individualisé, des activités collectives, des animations familiales, des ateliers intergénérationnels et des temps d'échange. Il joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale du territoire.

L'accueil du Centre social est sollicité pour des demandes diverses et variées et répond aux besoins des adhérents, des usagers et de la population. Cela va du simple renseignement sur les activités proposées, à l'information sur les services de la mairie, en passant par la distribution des sacs de tri ou des renseignements plus administratifs. Engagé aux côtés des habitants, il agit au quotidien pour renforcer les liens sociaux, lutter contre l'isolement et valoriser les initiatives locales.

APPELS PAR SECTEUR (EN %)



PASSAGES PAR SECTEUR (EN %)



LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

L'accompagnement à la scolarité se déroule dans les deux Maisons de Quartier. Nous proposons un temps d'aide aux devoirs et un temps d'activités en lien avec la scolarité. Ce dispositif est ouvert aux enfants de 6 à 17 ans, dans le but de les accompagner dans leur quotidien d'élèves.

60

ENFANTS ACCUEILLIS

7

GROUPES FINANCÉS PAR LA C.A.F (UN GROUPE = 12 ENFANTS)

8

ANIMATEURS SE SONT RELAYÉS SUR LE DISPOSITIF

2

SOIRS PAR SEMAINE, DE 16H30 À 18H15

L'AIDE AUX DEVOIRS

Le Centre social a repris un dispositif d'aide aux devoirs dans deux écoles de la ville (l'école du Centre et l'école de la Chapelette) depuis octobre 2023.

8

ANIMATEURS SE SONT RELAYÉS SUR LE DISPOSITIF

60

ENFANTS DIFFÉRENTS ACCUEILLIS SUR LE DISPOSITIF

43

ENFANTS ACCUEILLIS RÉGULIÈREMENT

PRÊT DE SALLES AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU CENTRE SOCIAL

Le Centre social accueille au sein de ses deux Maisons de Quartier des associations qui souhaitent une mise à disposition de salles pour pratiquer leurs activités, de manière hebdomadaire ou mensuelle.

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES	NOMBRE D'ATELIERS ANNUELS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
AZUR ET TOILE	30	226
FRANCE PARKINSON	9	53
PEL-ATELIER ALLEMAND	28	191
PEL-ATELIER ANGLAIS	31	192
PEL-ATELIER DECORATION	64	642
SAINT-JEAN	7	43
SCRABBLE	25	159

- Azur et toile : 1 fois par semaine
- France Parkinson : 1 fois par mois
- Péronne Evasion Loisirs (PEL)
 - Atelier allemand : 1 fois par semaine
 - Atelier anglais : 1 fois par semaine
 - Atelier chorale : 1 fois par semaine
 - Atelier décoration : 2 fois par semaine
- Saint-Jean : 1 fois par mois
- Scrabble : 1 fois par semaine

Le Centre social met également à disposition, gratuitement, des salles pour certains de ses partenaires, principalement la C.A.F

16

PERMANENCES DE LA C.A.F ORGANISÉES

Une borne C.A.F. est installée à l'accueil du Centre social. Elle permet aux usagers de se connecter, en accès libre, au site internet de la C.A.F. Depuis cette borne, ils accèdent à leur compte C.A.F., le mettent à jour, obtiennent des attestations, prennent des RDV avec les conseillers C.A.F.

Cependant, les usagers ont la possibilité d'être accompagnés, pour réaliser leurs démarches, par des agents du Centre social formés par la C.A.F.

272

PERSONNES ONT DEMANDÉ L'ACCÈS À LA BORNE C.A.F

33

PERSONNES ONT UTILISÉ LA BORNE C.A.F EN ACCÈS LIBRE

139

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS À L'UTILISATION DE LA BORNE C.A.F PAR DES AGENTS DU CENTRE SOCIAL

30h

PASSÉ À LA BORNE, PAR LES AGENTS DU CENTRE SOCIAL, POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

LES AFFAIRES SCOLAIRES

CONVENTIONS DE STAGE -
PÔLE ÉDUCATION ET JEUNESSE

18

CONVENTIONS

13 POUR LE
CENTRE SOCIAL5 POUR LES
ÉCOLES

79

DOSSIERS RECEVABLES

110

BÉNÉFICIAIRES

9373,07€

ATTRIBUÉS

LA BOURSE
COMMUNALE

La bourse communale est octroyée, chaque année, aux enfants domiciliés à Péronne, depuis au moins un an et scolarisés dans l'enseignement secondaire.

LA CLASSE DE NEIGE

En 2024, sur les 89 élèves inscrits en classe de CM2, dans les trois écoles, à la rentrée des classes du mois de septembre 2023, **69 dossiers d'inscription** ont été déposés par les familles. Au final, ce sont **12 élèves de l'école de la Chapelette, 25 de l'école du Centre et 30 de l'école de Mont Saint-Quentin** qui se sont rendus à Châtel, en Haute-Savoie, durant 10 jours, du 12 au 21 mars 2024.

L'ARBRE DE NOËL

L'arbre de Noël des écoles est organisé, chaque année, durant les 15 premiers jours du mois de décembre. Sont conviés les trois écoles primaires publiques de Péronne, l'école primaire du Sacré Cœur, la crèche municipale et l'ITEP/IME. En 2024, **1139 personnes** étaient conviées à la représentation d'un spectacle à l'Espace Mac Orlan : en ont bénéficié **974 enfants** et **165 accompagnants**.

PASS VACANCES

L'opération Pass Vacances permet aux jeunes domiciliés et scolarisés à Péronne de bénéficier gratuitement, en juillet et août, d'un pass leur donnant accès au Centre Aquatique 02 Somme ou au Parc d'Accrobranche Au Fil du CAM ou encore au canoë kayak.

381

PASS VACANCES : 305 PISCINE
59 ACCROBRANCHE ET 17
CANOE KAYAK

Les conventions de charges intercommunales pour les enfants des communes extérieures (concernant les frais de scolarité et les frais de restauration)

En 2024, **13 conventions** pour la prise en charge des frais de scolarité ont été signées et **6 conventions** pour la prise en charge de la restauration, pour un montant total de **59 706 euros** (41 850€ pour les frais de scolarité et 17 856€ pour les frais de restauration).

LA LUDOTHÈQUE

À l'année, la ludothèque ouvre soit sur réservation de créneaux pour des groupes, soit sur des créneaux dédiés au public donc en accès libre.

170

Nombre d'heures
d'ouverture hors
vacances scolaires

121

Nombre d'heures
d'ouverture en
vacances scolaires

913

Personnes
accueillies

La ludothèque est ouverte les **mardis et jeudis (14h00-17h00)** et les **mercredis (9h30-11h30 / 14h00-17h00)** en période de vacances scolaires. **Hors période, elle n'est ouverte que le mercredi (9h30-11h30 / 14h00-17h00).**

LES PARTENAIRES

- Les écoles de la ville
- Le Collège du Sacré-Coeur
- EHPAD Mermoz et Caudron
- L'association Saint Jean
- Les établissements spécialisés (IME et SESSAD d'Albert, ITEP de Péronne)

LES ANIMATIONS

- Soirées Jeux
- Mercredis à thème

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), également appelé "coussins-câlins" est ouvert tous les lundis et tous les vendredis de 9h00 à 11h00, hors vacances scolaires, à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin. Cet espace de jeux et de partage est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistant(s) maternel(s)... Les futurs parents peuvent également venir découvrir le lieu ou échanger avec d'autres adultes. L'accès à la structure est libre, gratuit, sans réservation et anonyme. Les seules informations demandées sont : l'âge et le prénom de l'enfant qui est répertorié dans un cahier de présence.

Dans cet espace, on retrouve des jeux de construction, un coin bébés, un espace dinette, un tobogan, une piscine à balles, une table pour s'installer afin de jouer, faire des puzzles... et un espace libre pour que les enfants puissent marcher et s'amuser dans toute la pièce.

2

AGENTS MOBILISÉS

62

JOURS D'OUVERTURE, SOIT
124 HEURES

LES ACCUEILS DE LOISIRS

À l'année, les accueils de Loisirs ouvrent leurs portes dans les deux Maisons de Quartier. Ils assurent l'accueil des enfants à partir de 4 ans révolus et jusqu'à 17 ans les mercredis et durant les petites et grandes vacances (sauf Noël). Les enfants peuvent être accueillis de 8h00 à 18h00, avec ou sans repas, avec ou sans temps d'accueil le matin et/ou le soir.

34

JOURS DE
FONCTIONNEMENT
- MERCREDI

62

JOURS DE
FONCTIONNEMENT
- VACANCES

96

JOURS DE
FONCTIONNEMENT
- ANNUEL

NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS

La Chapelette MSQ Total

Hiver

44

90

134

Printemps

41

95

136

Eté

90

145

235

Toussaint

47

82

129

CAJ Hiver

12

16

28

CAJ Printemps

9

15

24

CAJ Eté

15

18

33

CAJ Toussaint

6

8

14

Mercredis (janvier à juin)

38

64

102

Mercredis (septembre à décembre)

39

49

88

923

STAGIAIRES BAFA

La Ville de Péronne a mis en place un financement pour les formations BAFA. Nous accueillons donc, tout au long de l'année, des stagiaires, en plus des animateurs en contrat annuel et des animateurs vacataires.

4

ANIMATEURS STAGIAIRES
BAFA ACCUEILLIS

BOURSES BAFA

Dans le cadre de sa politique jeunesse auprès des 16-30 ans, la commune de Péronne a décidé de mettre en place une "aide financière pour l'obtention du BAFA"

5

BOURSES BAFA FINALISÉES

1

BOURSE BAFA ENGAGÉE AVEC
CONVENTIONNEMENT

L'ACCUEIL DES JEUNES

L'accueil des jeunes est un dispositif qui permet d'accueillir des jeunes sur des horaires décalés, le soir et le week-end. L'idée est de permettre aux jeunes de venir participer de manière moins formelle à un dispositif. Au total, 18 jeunes ont participé de façon régulière à l'accueil des jeunes en 2024.

CAISSE À SAVON

Les jeunes se sont mobilisés sur la création d'une caisse à savon dans le but de participer à une course organisée en juin 2024. Ils ont construit la voiture, ont appris à la piloter, se sont entraînés et ont réalisé une quinzaine de descentes dans les rues de la ville lors de la compétition.

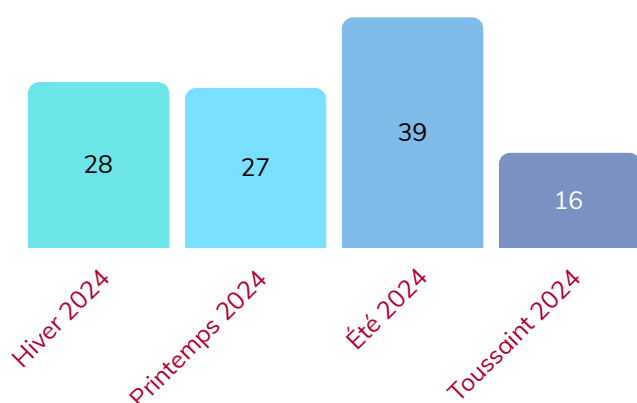
LA JUNIOR ASSOCIATION

Les jeunes ont fait des démarches dans le but de comprendre comment fonctionne une junior association. Ils se sont mobilisés pour définir l'objet de leur association et définir quels projets ils pourraient mettre en place.

LE CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Le Centre d'Animation Jeunesse (C.A.J) est un dispositif d'accueil destiné uniquement aux adolescents. Cet accueil est déclaré et encadré par une législation différente. Les adolescents sont accueillis à la journée, avec ou sans repas. Ils sont encadrés par une équipe d'animation diplômée. Ils participent à des activités en fonction d'un programme défini. Ouvert durant chaque période de vacances scolaires (sauf à Noël), le C.A.J accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans (à partir de la 6ème).

FRÉQUENTATION DU C.A.J



STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE (SIJ)

FRÉQUENTATION SIJ
DE JANVIER À
DÉCEMBRE



Depuis sa création, le Centre social est labellisé Structure Information Jeunesse. Ce label national a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. Le label SIJ est une marque de qualité accordée par l'État à une structure d'information, à destination des jeunes au terme d'une évaluation globale et objective. La SIJ, destinée prioritairement **aux 13-29 ans**, s'inscrit dans les attributions relevant du Ministère en charge de la Jeunesse. Le SIJ couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes dans leur vie quotidienne suivant plusieurs modalités : Orientation/Études ; Métiers et formations ; Emploi - Jobs - Stages ; Alternance ; Formation continue ; Logement - Santé - Vie pratique ; Initiatives et projets ; Loisirs - Vacances - Sports ; Partir en Europe et à l'étranger.

LA SEMAINE SANTÉ

La SIJ a coordonné la Semaine Santé qui s'est déroulée du 19 au 24 février 2024.

227 VISITEURS

18 PARTENAIRES ENGAGÉS

LA BOUSSOLE DES JEUNES

La Boussole des Jeunes (BDJ) est un outil numérique national accessible aux jeunes de 15 à 30 ans qui s'interrogent sur les dispositifs et les services qui peuvent faciliter leurs démarches sur les thématiques de l'emploi et du logement.

7164€ DE FINANCEMENT REÇU PAR LA DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

PASS CITOYEN MOBILE

Le Pass Citoyen Mobile (PCM) consiste à la prise en charge d'une aide financière à la mobilité (permis B). En contrepartie, le bénéficiaire effectuera une activité d'intérêt citoyen au sein d'un service municipal ou d'une association.

4 PASS CITOYEN MOBILE ENGAGÉS AVEC CONVENTIONNEMENT

LES COUPONS SPORT

Dans le cadre du Projet Educatif Local de la Ville de Péronne, l'Office Municipal des Sports met en place, avec le concours du SIJ, le dispositif des coupons sports. Cette action vise à faciliter l'accès aux pratiques sportives par une déduction de 20€ sur les licences (sous certains critères éligibles).

55 COUPONS DÉLIVRÉS POUR UN MONTANT TOTAL DE 1100€

LE SECTEUR NUMÉRIQUE

1 CARSAT - VIVONS RETRAITE - AUTONOMIE NUMÉRIQUE

Après avoir répondu à un appel à projets de la CARSAT, nous avons commencé et terminé trois cycles d'ateliers de 15 séances chacun. Au cours de ces ateliers, les apprenants découvrent l'ordinateur, le smartphone ou la tablette à travers différentes thématiques.

37

ATELIERS ANNUELS

20

PARTICIPANTS À LA MAISON DE QUARTIER DE LA CHAPELETTE

105

PARTICIPANTS À LA MAISON DE QUARTIER DE MONT SAINT-QUENTIN

2 ATELIERS LIBRES

Dans la semaine, des créneaux sont bloqués pour accueillir du public ayant des difficultés, des questions ou un projet sur l'outil informatique.

3

PARTICIPANTS À LA MAISON DE QUARTIER DE LA CHAPELETTE

35

PARTICIPANTS À LA MAISON DE QUARTIER DE MONT SAINT-QUENTIN

3 ADOS DU NUMÉRIQUE

Ces ateliers visent à permettre aux adolescents à prendre en main l'outil informatique de la meilleure des manières possibles. Ils apprennent à utiliser les différents logiciels de bureautique de manière ludique, explorent la programmation et découvrent des métiers dans ces domaines.

10

ADOLESCENTS DURANT L'ANNÉE

4 FORMATION DES AGENTS

Ces formations font suite aux entretiens annuels.

6

AGENTS FORMÉS EN 2024

5 BORNE C.A.F

L'animateur numérique, formé par la C.A.F., est amené à accompagner les usagers à la borne.

6

LES AUTRES ÉVÈNEMENTS

Mise en place d'animations à l'occasion d'événements comme les repas partagés, « Parent'aise en famille », la réunion du réseau Parentalité...

LE SECTEUR SÉNIORS

5 ateliers nouveaux ateliers ont été mis en place dans le secteur seniors.

Atelier créatif

Marche de proximité

Jeux de société

Mémoire

Expression corporelle

LES SORTIES

- La ferme Compère et la chocolaterie de Templeux-la-fosse · 10 participants
- Les Hortillonnages · 25 participants
- MARPA de Combles · 4 participants

LE SÉJOUR SÉNIORS

Un séjour "Seniors en vacances" a été organisé pour la première fois, en 2024, par le Centre social, en partenariat avec la Fédération des Centres sociaux et l'A.N.C.V.

36 PARTICIPANTS

5 JOURS DE VOYAGE

Plus de 10 seniors ont rejoint les ateliers et ont donc adhéré au Centre social après ce séjour.

TEMPS FORTS

55

SÉNIORS ACCUEILLIS LORS DE LA SEMAINE BLEUE



LES PARTENAIRES

CARSAT - Vivons Retraite
La Conférence des Financeurs
Sophrologue
Réflexologue
Psychologue
Coach sportif
Art-thérapeute
Intervenant théâtre
Conseiller en économie sociale et familiale
Conseiller numérique



LE SECTEUR FAMILLE

1 LES SORTIES FAMILLE

Les sorties ont permis aux familles de découvrir : La Cité des Sciences et de l'Industrie, le parc animalier de Pairi Daiza ainsi que le Château de Chantilly, ses écuries et le spectacle équestre.

26

FAMILLES AU TOTAL

7

NOUVELLES FAMILLES ONT
INTÉGRÉ LE DISPOSITIF

5

RÉUNIONS DE PRÉPARATION

2 ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Les ateliers 4 mains : les ateliers quatre mains se déroulent le samedi et le mercredi durant les vacances scolaires. Au total, 21 familles (23 parents et 43 enfants) ont participé à ces ateliers.

Jardinons en famille : Jardinons en famille est un projet dans lequel les familles se sont retrouvées pour jardiner avec leurs enfants. Après les plantations, elles se sont relayées pour l'arrosage, l'entretien du jardin et la récolte des légumes.

7

ATELIERS ORGANISÉS

2

FAMILLES ACCUEILLIS DONT 8
NOUVELLES

3 LES PANIERS SOLIDAIRES

En partenariat avec la CAF et la MSA, nous avons mis en place une action afin de favoriser la rencontre entre les producteurs locaux et les familles. De janvier à juin 2024, puis d'octobre à décembre 2024, des familles ont pu participer à des ateliers cuisine, bénéficier de paniers de produits locaux à tarif préférentiel, échanger des recettes et visiter les exploitations des producteurs.

4

ATELIER ÉCHANGES DE SAVOIR

De janvier à mai, chaque lundi, un atelier créatif est proposé aux adhérents pour partager leurs savoirs.

5

ATELIER CUISINE

Chaque lundi, entre mai et décembre, les adhérents sont invités à un atelier cuisine. En 2024, 18 personnes ont pu partager leurs idées sur la cuisine.

6 BOURSES SOLIDAIRES

À la demande des adhérents, nous avons proposé une bourse aux jouets et articles de puériculture afin qu'ils puissent vendre et/ou acheter des articles à faible coût. En 2024, 20 exposants ont participé, avec plus de 350 visiteurs.

7 PARENT'AISE EN FAMILLE

Le 13 avril 2024, l'ensemble des partenaires du réseau parentalité a proposé un événement à destination du grand public. Durant cette journée, différents ateliers ont été organisés : massage bébé, parcours de motricité, atelier manuel autour des émotions, parcours à l'aveugle, cuisine... 150 personnes ont participé.

8 DES LIMITES POUR MIEUX GRANDIR

Ce projet a été mis en place, en partenariat avec la crèche, dans le cadre de l'appel à projets REAAP. L'idée était de réfléchir avec les parents sur les limites et le cadre à mettre aux jeunes enfants.

8

PARENTS ONT PARTICIPÉ

9 RÉSEAU PARENTALITÉ HAUTE SOMME

En partenariat avec la C.A.F et Familles Rurales, un réseau de professionnels de la parentalité sur le territoire de la Haute Somme a été fondé en 2019. Quatre fois dans l'année, le réseau se réunit afin de partager ses constats, ses besoins et d'identifier comment proposer aux familles du secteur des actions qui répondent à leurs attentes.

10 REPAS PARTAGÉS

Les repas partagés ont vu le jour en 2024, à la demande des adhérents. Nous avons pu en organiser 3 sur l'année, qui ont réuni plus de 150 personnes.

Celui organisé à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin avait pour thème "Les Jeux" et celui organisé à la Maison de Quartier de la Chapelette était un repas/karaoké.

11 TEMPS FORTS

- Voeux de l'équipe du Centre social aux adhérents autour de la galette des rois
- Deux temps forts en marge des accueils de loisirs en juillet et en août.

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Ville de Péronne est un lieu d'information, d'échange et d'accompagnement dédié aux assistants maternels, aux gardes d'enfants à domicile, aux parents et futurs parents. Il joue un rôle essentiel dans l'organisation et l'amélioration de l'accueil du jeune enfant sur le territoire. Le RPE accompagne les familles dans leur recherche d'un mode de garde adapté et les informe sur leurs droits, les démarches administratives et les relations contractuelles. Il est également un point d'appui pour les professionnels de la petite enfance, auxquels il propose un soutien individualisé, des temps de rencontre et des actions de professionnalisation. La responsable du Relais Petite Enfance vous accueille les mardis et jeudis sur rendez-vous.

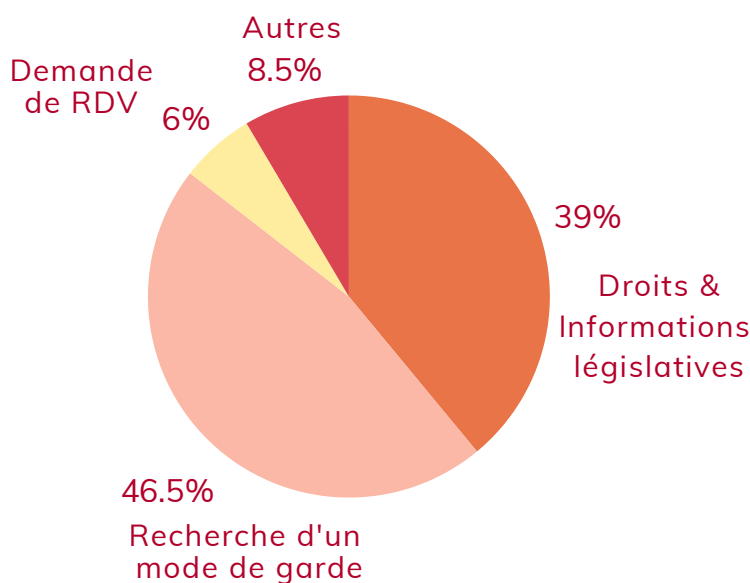


42

FAMILLES AYANT BÉNÉFICIÉ
D'UNE INFORMAITON

DONT 31% HORS SECTEUR RPE

MOTIFS DES CONTACTS



NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE

33

Assistants
maternelles
du territoire
RPE agréées
PMI

28

Assistants
maternelles
agréées
actives sur le
territoire RPE

ACTIVITÉS D'ÉVEIL

35 ateliers
d'éveil dont 3
temps forts.13 assistantes
maternelles ont
participé aux
activités d'éveil35 enfants ont
participé aux
activités d'éveil

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION

Pour permettre aux assistantes maternelles de Péronne de partir en formation, les groupes ont été constitués en offrant également la possibilité aux assistantes maternelles des communes avoisinantes de s'inscrire.

Les formations concernaient des thématiques variées : SST formation initiale, recyclage SST, contes et histoires à raconter, éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes, comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES

44

départs en formation sur des thématiques ont été assurés



64

assistantes maternelles
ont bénéficié de
renseignements

67

assistantes maternelles
ayant participé aux
activités du RPE

92

nombre de contacts
avec les assistantes
maternelles



La crèche municipale Les Petits Lutins accueille les enfants de 2 mois à 4 ans dans un cadre bienveillant, sécurisé et adapté à leurs besoins. L'équipe pluridisciplinaire accompagne chaque enfant dans ses premiers apprentissages, en respectant son rythme et en favorisant son épanouissement. Lieu de découverte, de socialisation et d'éveil, la crèche propose des activités variées, pensées pour stimuler la motricité, le langage, la curiosité et l'autonomie des tout-petits. L'aménagement des espaces, le matériel pédagogique et les projets menés au fil de l'année contribuent à créer un environnement chaleureux et rassurant, propice au développement harmonieux des enfants.

COMPOSITION DU SERVICE

2

Éducatrices de jeunes enfants

4

Auxiliaires de puériculture

6

Agents de crèche CAP
AEPE ou équivalent

1

Infirmière

2

Agents d'entretien

3

Apprenties

L'équipe a bénéficié de trois formations en 2024.

MISSIONS PRINCIPALES

- Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants, ainsi qu'à leur développement
- Concourir à l'interaction sociale des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques
- Apporter une aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle, familiale et sociale.
- Faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leur condition de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources
- Être un lieu d'éveil et de prévention où l'enfant construit sa personnalité au travers du jeu et du plaisir de jouer
- L'accompagnement s'appuie sur la Charte nationale d'accueil du jeune enfant

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROJETS
EN LIEN AVEC LES FAMILLES

Proposition d'une animation sur le thème des limites pour mieux grandir / Organisation d'ateliers parents-enfants et café des grands-parents / Organisation du goûter de Noël / Organisation d'un temps festif en fin d'année scolaire.

MAIS AUSSI...

Organisation d'un spectacle d'éveil musical avec la participation du RPE et de coussins-câlins / Reconduction d'un atelier musical avec l'école de musique de la ville (1 séance par mois).

222

JOURS D'OUVERTURE

54 972

CAPACITÉ D'ACCUEIL
THÉORIQUE (EN HEURES)

2442

NOMBRE D'HEURES
D'OUVERTURE

66

FAMILLES ACCUEILLIES

72

INSCRIPTIONS

76,8%

TAUX D'OCCUPATION
FACTURÉ



CULTURE

PÔLE ARTISTIQUE MUSIQUE ET DANSE
SPECTACLES ET ANIMATIONS
CINÉMA
BIBLIOTHÈQUE
MUSÉE
ARCHIVES ET GÉNÉALOGIE

08

Le Pôle Artistique Musique et Danse de la Ville de Péronne offre un enseignement artistique accessible à tous, favorisant l'éveil, l'apprentissage et la pratique de la musique et de la danse dans un cadre convivial et structurant. Ouverte aux enfants comme aux adultes, l'école propose un parcours pédagogique complet, allant de l'initiation aux pratiques confirmées. Encadrés par une équipe d'enseignants qualifiés et passionnés, les élèves peuvent s'initier à de nombreux instruments, à la formation musicale, au chant, ainsi qu'aux différentes disciplines de la danse, en cours individuels ou collectifs.

Tout au long de l'année, l'école anime la vie culturelle locale à travers des auditions, concerts, spectacles et projets partagés avec les structures du territoire. Ces rendez-vous permettent aux élèves de se produire en public, de valoriser leur progression et de partager leur passion avec un large public.

BILAN DES INSCRIPTIONS AU 1ER JANVIER 2024

209

Élèves au sein de
la branche musique

305

Élèves au total

La proportion d'élèves faisant les
deux disciplines est très faible

96

Élèves au sein de
la branche danse

3

Professeurs de danse (pour 38h
de cours hebdomadaires)

16

Professeurs en musique (pour
159h de cours hebdomadaires)

1

Directeur à temps complet (16h00)

1

Secrétaire à mi-temps

INSTRUMENTS DE LA SPÉCIALITÉ MUSIQUE

Flûte / Hautbois / Clarinette / Saxophone /
Cor / Trompette / Cornet / Trombone / Tuba /
Saxhorn / Violon / Alto / Contrebasse /
Percussions / Batterie musiques actuelles /
Piano / Orgue / Guitare

LES SPÉCIALITÉS DE DANSE

Eveil / Initiation / Classique (dont les adultes)
/ Jazz (dont les adultes) / street jazz /
Contemporain adultes

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Éveil / Initiation / Formation musicale 1er et
2nd cycle, adultes / Chorale / Classe
d'orchestre vents/percussions / Ensemble à
cordes / Orchestre d'harmonie / Musique de
chambre / Atelier musiques actuelles.

BILAN DES INSCRIPTIONS
AU 1ER SEPTEMBRE 2024

205

Élèves au sein de
la branche musique

99

Élèves au sein de
la branche danse

304

Élèves au total

La proportion d'élèves faisant les
deux disciplines est très faible

3

Professeurs de danse (pour 41h
de cours hebdomadaires)

17

Professeurs en musique (pour
158h de cours hebdomadaires)

1

Directeur à temps complet (16h00)

1

Secrétaire à mi-temps

INSTRUMENTS DE LA
SPÉCIALITÉ MUSIQUEFlûte / Hautbois / Clarinette / Saxophone /
Basson / Cor / Trompette / Cornet / Trombone
/ Tuba / Saxhorn / Violon / Contrebasse /
Percussions / Batterie musiques actuelles /
Piano / Orgue / Guitare

EXAMENS

Résultats formation musicale

- Fin de 1er cycle : 12 élèves
inscrits : **11 admis**
- Fin de 2nd cycle : 4 élèves
inscrits : **4 admis**

Résultats formation instrumentale

- Fin de 1er cycle : 7 inscrits : **6 admis**
- Fin de 2nd cycle : 6 inscrits : **5 admis**

LES SPÉCIALITÉS
DE DANSEEveil / Initiation / Classique (dont les adultes)
/ Jazz (dont les adultes) / street jazz et
contemporain jazz (dont les adultes) /
Contemporain adultesLES PRATIQUES
COLLECTIVESÉveil / Initiation / Formation musicale 1er et
2nd cycle, adultes / Chorale / Classe
d'orchestre vents/percussions / Ensemble à
cordes / Orchestre d'harmonie / Musique de
chambre / Atelier musiques actuelles.

Installé au 1er étage de la mairie, le service Spectacles et Animations de la Ville de Péronne est composé de deux agents. Il assure la programmation culturelle et événementielle de la commune : spectacles, animations, manifestations festives, salons, etc... Polyvalent, le service gère également l'accueil du public et des artistes lors des manifestations, la billetterie, ainsi que la location de la salle de spectacle. Tout au long de l'année, il propose une offre culturelle diversifiée et accessible, participant activement à la dynamique et à l'attractivité de la ville.

14

SPECTACLES

8

ANIMATIONS



LA PATINOIRE DU VILLAGE DE NOËL

Du 7 au 28 décembre 2024, 16 animateurs du Centre social se sont relayés pour accueillir le public, gérer la mise à disposition des patins et entretenir la patinoire, chaque jour, selon les horaires suivants :

En période scolaire :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h00 à 19h00.
- Le mercredi de 14h00 à 19h00.
- Le samedi, de 10h00 à 20h00.
- Le dimanche, de 11h00 à 19h00.

Durant les vacances scolaires :

- Le lundi, jeudi et vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Le mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 10h00 à 18h00

21 JOURS DE
FONCTIONNEMENT

122 HEURES D'OUVERTURE

30 HEURES D'INSTALLATION ET
D'ENTRETIEN JOURNALIER

La Bibliothèque Municipale de Péronne est un lieu de culture, de savoir et de découvertes, ouvert à tous. Accessible gratuitement, elle propose un large choix de livres, revues, bandes dessinées, albums jeunesse et documents multimédias, adaptés à tous les âges et à tous les goûts. Encadrée par une équipe attentive, elle accueille le public tout au long de l'année et organise régulièrement des animations culturelles, des expositions, des lectures et des ateliers, en lien avec les établissements scolaires et les partenaires locaux.

Au-delà de sa fonction culturelle, la bibliothèque est également un lieu de socialisation et de développement personnel.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueillir et renseigner les usagers
- Gérer les prêts, retours et réservations
- Veiller à la bonne tenue des espaces
- Mise à disposition des ressources documentaires variées
- Favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour tous les publics
- Organiser des animations
- Accueillir et sensibiliser les publics scolaires et périscolaires
- Offrir un espace de convivialité et d'échanges
- Valoriser les collections et assurer leur renouvellement régulier

1397

Adhérents actifs

24000

Prêts enregistrés

295

Nouvelles adhésions

6 à 10

Classes reçues par semaines

LES PARTENAIRES

Le Relais Petite Enfance

La MDSI

La Bibliothèque Départementale de la Somme

Le lycée Pierre Mendès France

L'Historial de la Grande Guerre



Dictée
saisonnière
pour adultes



Club de
lecture pour
les adultes



Animations
jeunesse
autour des
temps forts



Le festival
"Des parents,
des bébés"



Les contes en
balades au
cœur du
patrimoine
péronnais



Kamishibai et
ateliers créatifs

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

2024 a été marquée par la mise en place d'un service de portage de livres à domicile. Ce dispositif permet aux personnes isolées ou à mobilité réduite de continuer à accéder à la lecture et à la culture, tout en maintenant un lien humain et régulier avec les bibliothécaires.



RENOUVELLEMENT DU FONDS DOCUMENTAIRE

Un important travail de renouvellement du fonds a été mené, avec une attention particulière portée aux collections jeunesse, documentaires et mangas. L'objectif est de proposer une offre plus attractive, actuelle et adaptée aux besoins des lecteurs.

SALON DU LIVRE, DE LA BD ET DU MANGA

Le Salon du Livre, de la BD et du manga, organisé en avril 2024, a été un véritable succès populaire. Il a permis la rencontre entre le public et les auteurs et a proposé :

- Des dédicaces
- Des ateliers créatifs
- Des expositions autour de l'univers manga et BD
- Des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs dans les écoles péronnaises



COMMUNICATION ET RÉSEAUX SOCIAUX

En 2024, la bibliothèque municipale a ouvert un compte instagram : (@bibliothequemunicipaledeperonne), véritable outil de communication et de médiation culturelle. Alimenté quotidiennement, ce compte permet :

- D'annoncer les animations à venir
- Mettre en avant les nouveautés du fonds
- Partager des stories régulières montrant la vie de la bibliothèque
- Diffuser des contenus sur le monde du livre et l'actualité littéraire

Ce nouveau canal a considérablement renforcé la visibilité de la bibliothèque auprès de tous les publics !

Le Musée Alfred-Danicourt est un établissement culturel municipal emblématique de la Ville de Péronne. Installé au cœur de l'Hôtel de Ville, il conserve et valorise un patrimoine riche et diversifié, principalement axé sur l'archéologie, les beaux-arts et l'histoire locale. Dirigé par un agent à mi-temps, il est accessible aussi bien au grand public qu'aux scolaires. Le musée s'affirme comme un lieu de découverte, d'apprentissage et de sensibilisation au patrimoine.

MISSIONS PRINCIPALES

- Conserver, restaurer et enrichir les collections patrimoniales de la commune
- Présenter des expositions permanentes et temporaires accessibles à tous les publics
- Valoriser l'histoire locale, l'archéologie et les beaux-arts
- Organiser des visites guidées, ateliers pédagogiques et animations culturelles
- Contribuer au dynamisme culturel de la Ville de Péronne par des partenariats et événements

4 SALLES D'EXPOSITION

PRÉHISTOIRE

ANTIQUITÉ

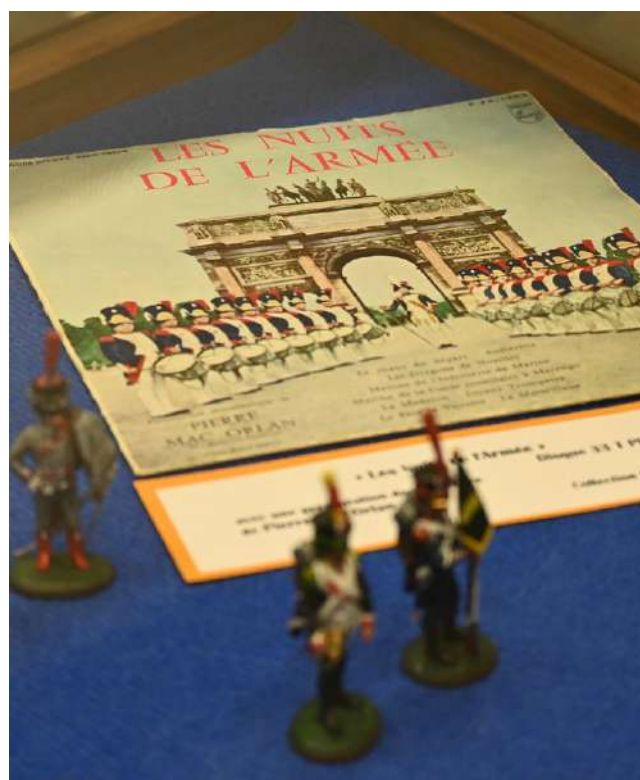
HAUT MOYEN ÂGE

EXPOSITION TEMPORAIRE

2 EXPOSITIONS TEMPORAIRES

**REGARD SUR LES ARTS DES
AMÉRIQUES**

**4 HÉROS MÉCONNUS
DE LA GRANDE ARMÉE**



Créé en 2021, le service Archives se compose de deux employées. La gestion des archives s'effectue par le tri, le classement, le rangement et, lorsque cela est nécessaire, la destruction de documents. Pour le tri, le service suit une trame définissant les DUA (Durées d'Utilité Administrative). Une fois le tri réalisé, un bordereau d'élimination est établi, signé par le Maire, puis transmis aux archives départementales de la Somme. Après instruction, celles-ci avisent le bordereau, le signent à leur tour et nous le renvoient accompagné des consignes à suivre.

LES SERVICES CONCERNÉS PAR L'ARCHIVAGE :

Le campanile
L'urbanisme
Bibliothèque
État Civil
Secrétariat général
Ressources Humaines
Fêtes et spectacles
La crèche
Les maisons de quartier
Les services techniques
La communication
La comptabilité
La police
L'accueil

DOCUMENTS ENVOYÉS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

LES TABLETTES
DE PÉRONNE

LE COURRIER
DE LA SOMME

LA GAZETTE DE
PÉRONNE

LE JOURNAL DE
PÉRONNE

L'INDÉPEN-
-DANCE

LE COURRIER
PICARD

11

MÈTRES LINÉAIRES
D'ARCHIVES ONT ÉTÉ DÉTRUITS

LE SERVICE GÉNÉALOGIE

Ouvert au public sur rendez-vous, le service accueille chercheurs, étudiants, généalogistes et simples curieux souhaitant retracer l'histoire de leur famille ou explorer le passé de la commune. L'équipe accompagne les usagers dans leurs recherches, en leur apportant conseils et orientations documentaires.

266

Actes transmis



32

Demandes de
Péronnais

158

Demandes
extérieures



SOCIAL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CHANTIER D'INSERTION



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Péronne est un acteur de proximité essentiel dans le soutien aux publics fragilisés. Il met en œuvre des actions solidaires en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles en difficulté ou des personnes sans domicile stable. Par son action quotidienne, le CCAS contribue activement au maintien du lien social et à l'amélioration des conditions de vie des habitants les plus vulnérables.

MISSIONS PRINCIPALES

- Organiser la domiciliation administrative des personnes sans domicile stable
- Proposer un hébergement temporaire via le logement d'urgence
- Accompagner les usagers dans l'accès à l'aide alimentaire et à l'énergie
- Soutenir les personnes âgées ou en situation de handicap dans leur quotidien
- Mettre en œuvre des actions solidaires ponctuelles : Noël solidaire, colis de fin d'année
- Être un relais d'écoute, d'orientation et de soutien pour les habitants en difficulté
- Gérer et actualiser la liste de veille

LE SERVICE TÉLÉALARME

Le Département a décidé de centraliser les souscriptions à la téléassistance en un lieu unique : les communes ne sont donc plus agréées pour proposer ce service. La souscription et la facturation a pris fin au 30 avril 2024. A cette date, le CCAS comptait **107 abonnés**, tous pris en charge par le Département.

FERMETURE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Les nouvelles directives de l'Agence Régionale de Santé, selon le décret n°2023-608 du 13 juillet 2023, nous indiquait que les SSIAD disposent d'un délai de deux ans à compter du 30 juin 2023 pour se mettre en conformité avec le cahier des charges. Le SSIAD de la Ville de Péronne ne pouvant répondre à ces nouvelles directives, il a été décidé de travailler avec les agents du service soins afin de préparer la fermeture du service. Plusieurs réunions ont eu lieu afin d'échanger sur les possibilités qui pouvaient se présenter aux agents et la ville les a accompagnés au mieux dans leurs démarches. Le service de soins infirmiers à domicile du CCAS a fermé ses portes au 31 décembre 2024.

LOGEMENT D'URGENCE

La Ville de Péronne met à disposition du CCAS depuis plusieurs années deux logements relevant du dispositif d'hébergement d'urgence (article L.345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles - CASF), destinés à toutes les personnes sans-abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, ou dans des situations extrêmes, comme le relogement de victimes d'incendie de leur habitation. En 2024, ces deux logements ont permis à deux personnes isolées de répondre à une urgence de logement.

5

JOURS D'OCCUPATION POUR LE
PREMIER LOGEMENT

25

JOURS D'OCCUPATION POUR LE
SECOND LOGEMENT

LA DOMICILIATION DES PERSONNES SANS DOMICILE STABLE

Depuis la mise en place de l'outil DOMIFA, qui permet de suivre et de garantir le respect des textes de la DGCS relatifs à la domiciliation au sein du CCAS, nous disposons désormais de statistiques fiables sur le service de domiciliation.

68 DOMICILIÉS ACTIFS

31 RADIATIONS

889 COURRIERS

1300 APPELS

AIDE ALIMENTAIRE :

7 familles ont pu bénéficier d'un colis d'urgence grâce au partenariat avec la Croix-Rouge, et **2 familles** ont bénéficié d'un bon alimentaire d'urgence pour un **montant total de 80€**.

AIDE À L'ENERGIE :

43 foyers ont bénéficié d'une aide à l'énergie dans le cadre d'un montage financier en lien avec la MDSI de Péronne, soit un total de **6 173,69€** grâce aux différentes conventions partenariales.

AIDE AU GAZ :

1 bouteille de gaz a été octroyée afin de permettre à ce foyer de pouvoir continuer à se nourrir.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP

107

DOSSIERS ONT ÉTÉ INSTRUITS

**8 POUR UNE AIDE SOCIALE
À L'HÉBERGEMENT (ASH)**

**36 POUR UNE DEMANDE
D'AIDE MÉNAGÈRE**

**12 POUR UNE
DEMANDE
D'AIDE SOCIALE**

**4 POUR OBLIGATIONS
ALIMENTAIRES**

**3 POUR UNE DEMANDE D'ALLOCATION
SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)**

LES TEMPS FORTS

Le **traditionnel repas des seniors** s'est déroulé à l'Espace Mac Orlan. À cette occasion, Monsieur le Maire a remis un colis aux **5 seniors âgés de 90 ans et plus** présents au repas. En fin de journée, chacun est reparti avec une boîte de chocolats.

19

BÉNÉVOLES, ÉLUS
ET EMPLOYÉS

343

SENIORS PRÉSENTS



En 2024, s'est déroulée la deuxième édition du Noël Solidaire qui a de nouveau plu aux Péronnais désireux de passer un moment convivial. Pas moins de **150 Péronnais** ont participé à cet après-midi.



LE COLIS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de recevoir nos aînés pour le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le jeudi 19 décembre pour les personnes âgées de 70 ans et plus

700

SENIORS ONT ASSISTÉ
AU SPECTACLE

1096

COLIS ONT ÉTÉ
DISTRIBUÉS

98

COLIS ONT ÉTÉ
LIVRÉS À DOMICILE



En EHPAD (MERMOZ-QUINCONCE-CAUDRON et ORPEA), **78 de nos aînés** ont reçu le cadeau de Noël, distribué par Monsieur le Maire et l'adjointe aux affaires sociales Madame Marie-Dominique MENAGER.



L'Atelier Chantier d'Insertion de la Ville de Péronne accueille des personnes ayant des difficultés sociales et professionnelles afin de favoriser leur réinsertion, par le biais d'activités liées aux espaces verts, bâtiments et voiries. Ces personnes en contrat à durée déterminée d'insertion, s'engagent à respecter la vie au sein du chantier (comportement, respect des horaires, respect des consignes, respect des impératifs de travail...) et à s'engager dans une démarche active vers l'emploi. Tous les salariés sont formés à leurs postes et encadrés. Ils bénéficient d'un accompagnement social et professionnel. Au quotidien, l'insertion socioprofessionnelle s'articule principalement autour d'entretiens individuels, avec pour objectif l'élaboration et l'aboutissement d'un projet professionnel menant à une insertion durable.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- Porte de Bretagne
- Parc du CAM
- Fort Caraby
- Le vieux Péronne et les rues pavées
- Les abords de l'église
- Peinture des voiries
- Entretien et restauration des caniveaux et trottoirs de la ville
- Entretien de la stèle Brebious
- Entretien de la ZI de la Chapelette
- Entretien de l'ancienne voie ferrée
- Entretien du Pont Blackburn
- Entretien des pierres tombales et sépultures de défunts, situées au cimetière du Centre, ayant fait l'objet d'une donation ou d'un legs sans limitation de durée de leur sépulture à la ville de Péronne

PARTENAIRES SOCIAUX DU TERRITOIRE

DEPARTEMENT - MEEF - FRANCE TRAVAIL - GRETA -
ADAPECO - CCAS - CFPPA - MAIL - CSAPA - CYPRES -
MAISON DE QUARTIER PERONNE - CPAM - LISSAC
OPTICIEN - ADEQUAT - SOLIHA

PARTENAIRES EMPLOI

ASSOCIATION SAINT JEAN - INTERMARCHÉ
PÉRONNE - ASSOCIATION RIVIÈRES HAUTE
SOMME

1

RESPONSABLE DU
CHANTIER

2

ENCADRANTS TECHNIQUE

1

ASSISTANTE SOCIALE

8.70

ETP CONVENTIONNÉS

32 280€

MONTANT DE LA SUBVENTION PRÉVUE PAR LE DÉPARTEMENT

23 SORTIES DONT

7 SORTIES EMPLOI, 1 AUTRE SORTIE POSITIVE
ET 3 SORTIES INSCRIPTION FRANCE TRAVAIL

LES MOYENS MATÉRIELS

200m²

D'ATELIER

1

VESTIAIRE CHAUFFÉ

1

POINT D'EAU
POTABLE

1

LOCAL CHAUFFÉ
POUR LES REPAS

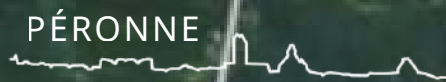
1

SALLE SANITAIRE
DONT DOUCHEBLOUSON DE
TRAVAIL ET
BOTTES FOURNIS

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION
INDIVIDUELLE : CHAUSSURES DE SÉCURITÉ,
CASQUE DE PROTECTION, LUNETTES DE
PROTECTION, CASQUE ANTIBRUIT, GANTS
DE PROTECTION, GILET DE SÉCURITÉ

1

VÉHICULE 6 PLACES APPARTENANT
AU CHANTIER D'INSERTION



ACTIVITÉS ET LOISIRS

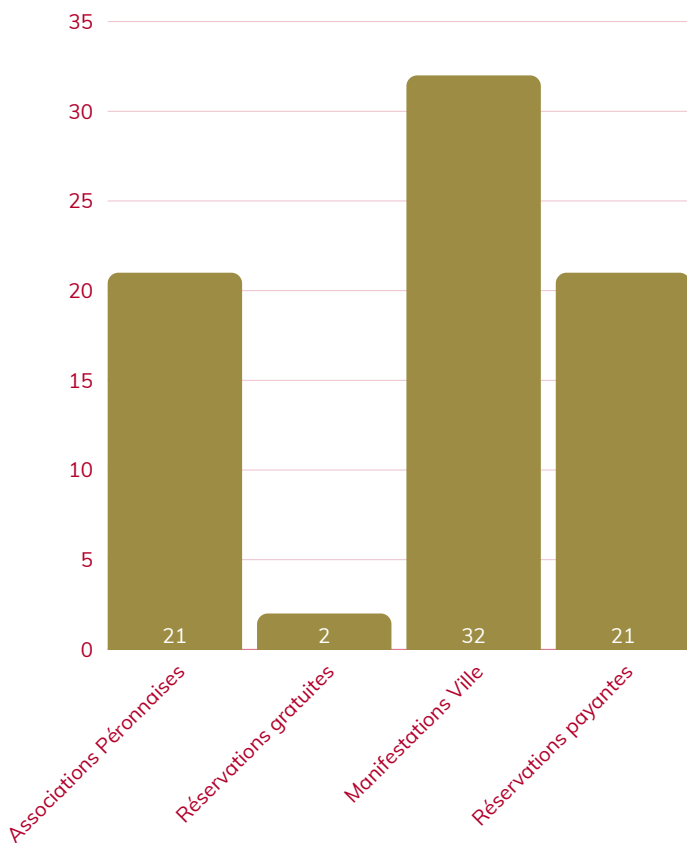
ESPACE MAC ORLAN

MAISON DES ASSOCIATIONS

ACCROBRANCHE · CANOË · MINI-GOLF

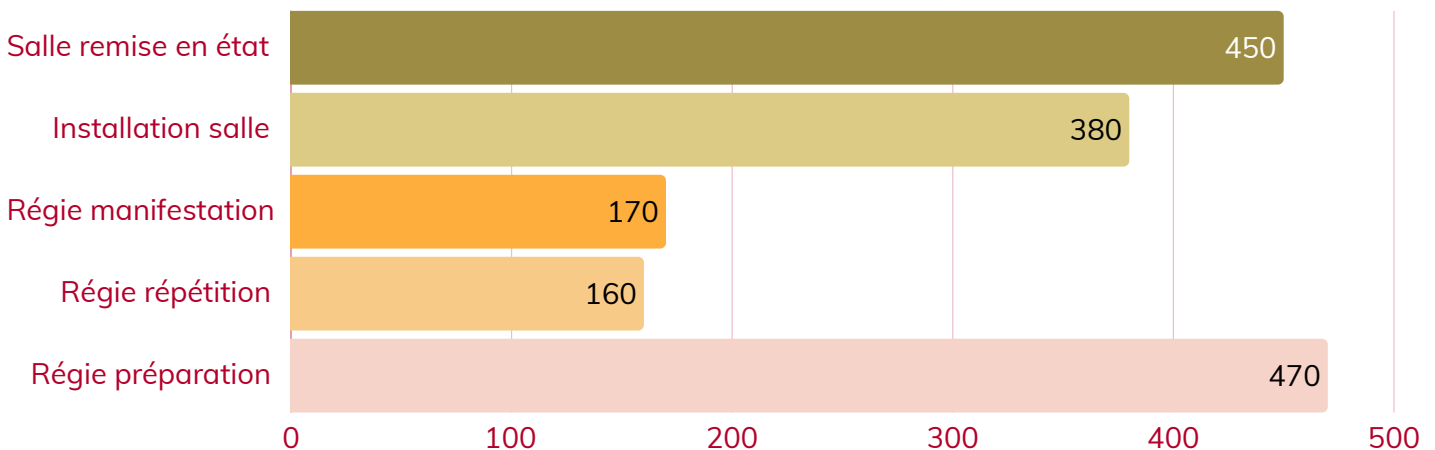
10

L'Espace Mac Orlan est une salle de type L / 2ème catégorie. Tous les décors entrant doivent être classés au feu MO ou M1. La salle se compose d'une salle de représentation, d'un salon d'honneur, d'un bar et d'une cuisine. Elle possède également trois gradins droits escamotables individuellement ce qui permet de modeler et d'organiser la salle selon la nécessité des manifestations et un balcon. L'Espace Mac Orlan peut accueillir 1400 personnes debout, 729 personnes assises, 259 personnes en gradin central et balcon, 900 places en version assis-debout (sans gradin central). L'espace comprend également 1 grande loge, 2 petites loges, 1 salle de repos et de catering, 2 petites loges à l'étage, 1 douche et 2 WC.



Colloque / réunion / forum	10
Musique	17
Spectacle humour	2
Animation	35
Salon	4
Théâtre	2
Danse	6
Nombre de manifestation	76

TOTAL DES HEURES SALLE ET RÉGIE EFFECTUÉES EN 2024



La Maison des Associations de Péronne est un lieu dédié à la vie associative locale. Gérée par la municipalité, elle offre un cadre fonctionnel et convivial aux nombreuses associations du territoire, en mettant à leur disposition des espaces adaptés à leurs besoins. Inaugurée le 3 septembre 2022, elle est labellisée dans le cadre du **dispositif national Guid'Asso**.

Guid'Asso est un réseau de points d'information pour la vie associative, répartis sur l'ensemble du territoire et portés par une diversité d'acteurs: institutions, collectivités, associations. Un Guid'Asso, c'est un lieu sur un territoire, des personnes, des compétences et des outils à disposition pour accueillir, informer et éventuellement orienter vers les bons interlocuteurs. Par cette dynamique de réseau, chaque Guid'Asso partage au collectif ses ressources, ses expériences et ses savoir-faire propres.

MISSIONS PRINCIPALES

- Mettre à disposition des salles pour les réunions, activités ou événements associatifs.
- Accueillir, orienter et accompagner les associations dans leurs démarches administratives ou logistiques.
- Favoriser la coordination et la mise en réseau des acteurs associatifs locaux.
- Faciliter la diffusion des informations relatives à la vie associative (affichage, documentation, actualités...).
- Gestion des demandes de subventions

3 Rencontres départementales

3 Rencontres dans le cadre du dispositif Numéri'Asso

3 Formations à destination des associations du territoire

23 Dirigeants et/ou bénévoles associatifs ont participé à ces temps de formation

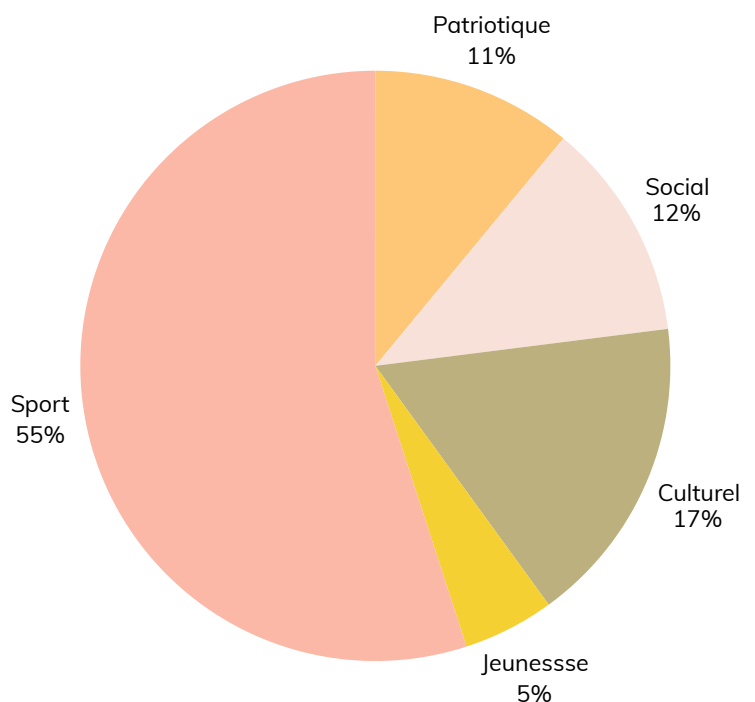
5 Associations ont bénéficié d'un accompagnement individuel

57 Mises à disposition de salles

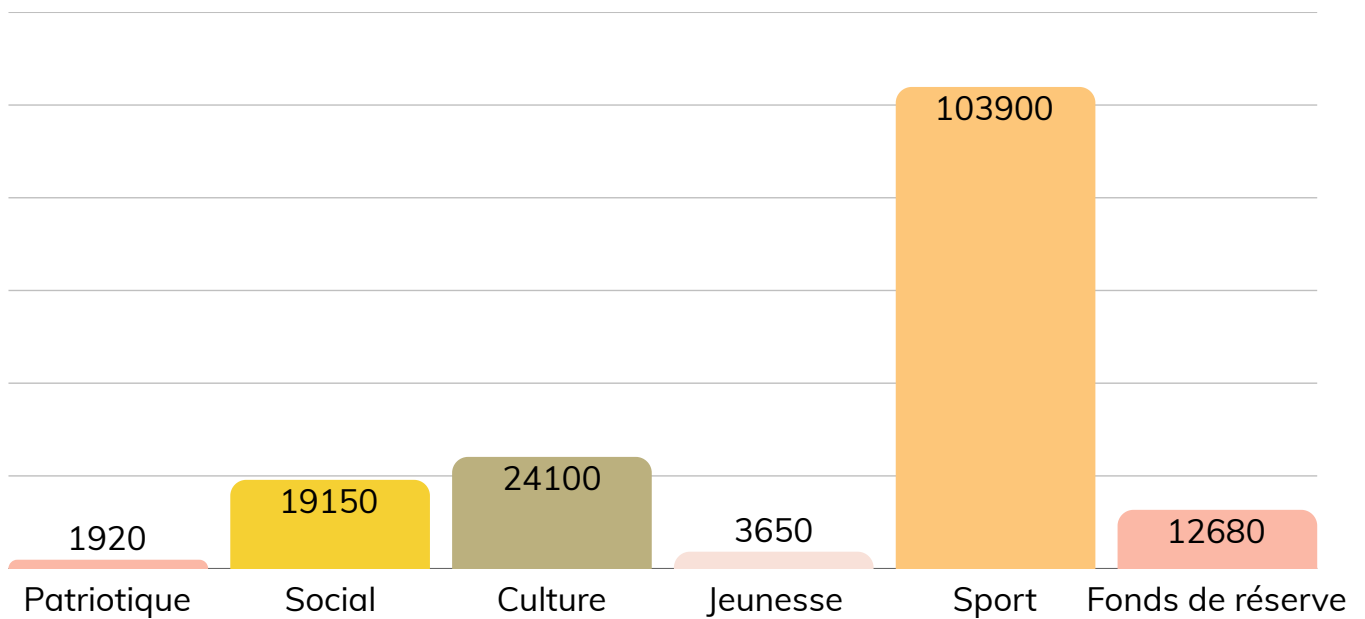
1055 Membres associatifs présents lors de ces réunions

73 Dossiers de demande de subventions pour un budget global de **165 400€**

RÉPARTITION DES DOSSIERS DE SUBVENTION PAR SECTEURS



RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN EUROS



La MDA coordonne le Salon des associations « Assos' en Folie », qui est positionné en général, à la fin des vacances de la période estivale. Ce salon se déroule au sein de l'ensemble des équipements sportifs de la rue Saint-Denis et ses abords.

Asso's en Folie permet aux associations présentes de se faire connaître et de présenter leurs activités, auprès du public. Elles ont également la possibilité de proposer des animations et démonstrations pour agrémenter cette journée.

Pour l'édition 2024, **48** associations étaient présentes pour communiquer et échanger avec près de **720** visiteurs.





Le **parc familial du CAM** est un lieu de rencontre, permettant de créer du lien entre les habitants des différents quartiers, de valoriser notre patrimoine et de créer de l'attractivité. Ce lieu se veut être intergénérationnel, vecteur de lien social et de bien-vivre.

C'est un endroit dans lequel grands-parents, parents, enfants et petits-enfants ont la possibilité de se retrouver dans un espace alliant convivialité, loisir et détente. Des nouveaux jeux, adaptés dès le plus jeune âge, ont été installés et offrent la possibilité aux familles, aux assistants maternels ainsi qu'aux écoles, de bénéficier d'un espace répondant aux attentes de toutes et tous. Ses jeux en robiniers, ses espaces verts, sa pergola, ainsi que ses cheminements adaptés permettront à chacun de s'évader ou de se retrouver pour un pique-nique, un temps de relaxation, de lecture...

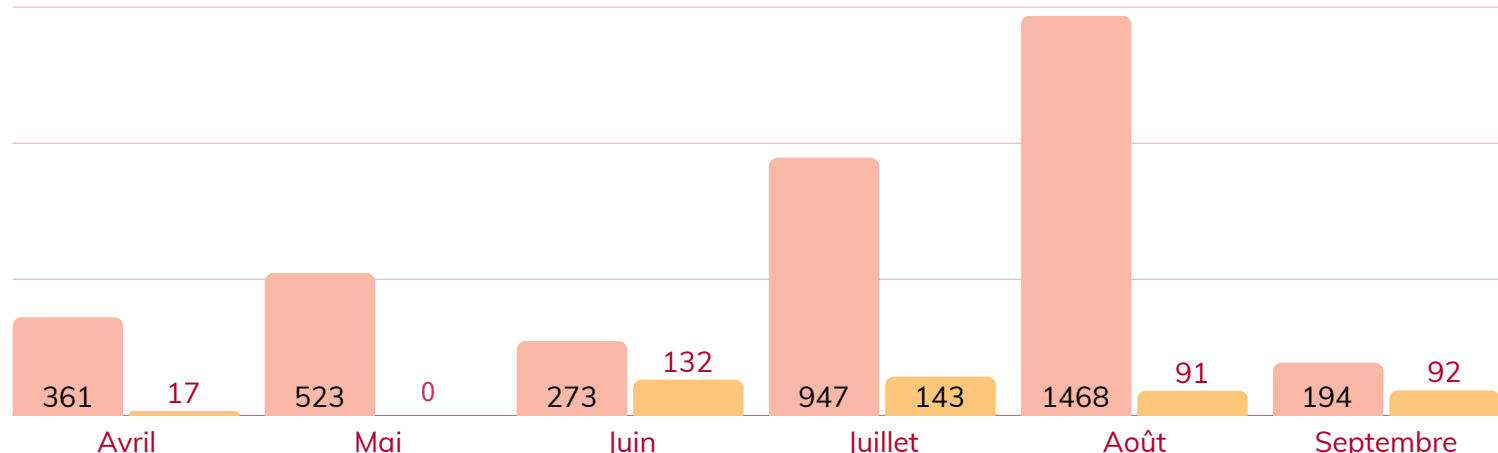
MINI-GOLF

Le mini golf est situé à l'étang du Cam, il est composé de 18 parcours de niveaux différents. Il est ouvert tous les jours, d'avril à octobre, de 14h00 à 20h00.

4 241
ENTRÉES

● Particuliers ● Groupes

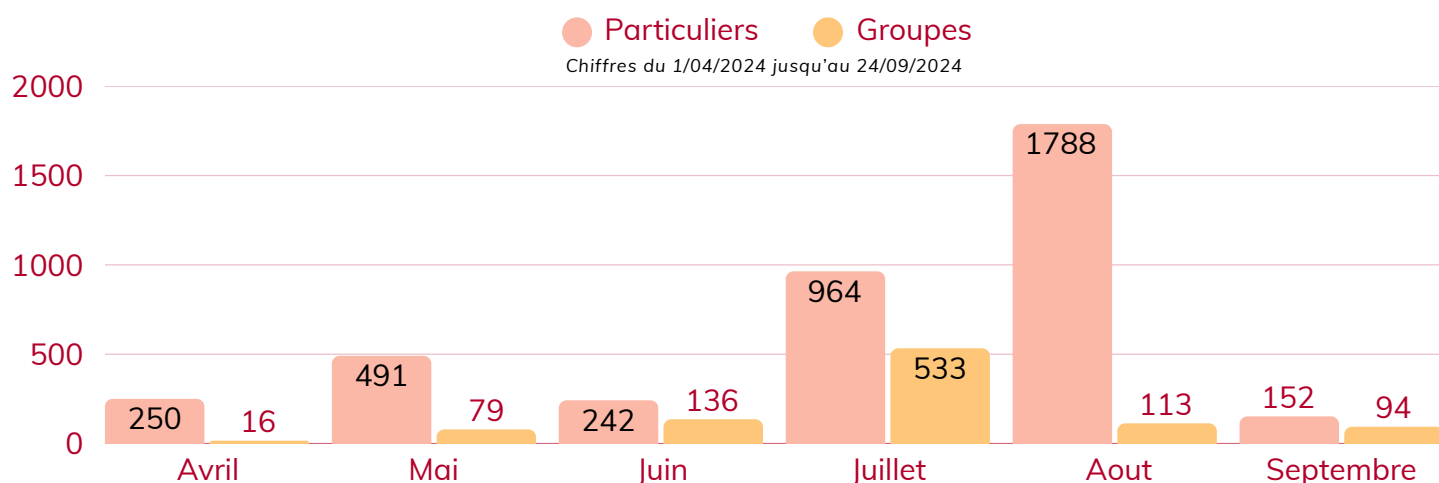
Chiffres du 1/04/2024 jusqu'au 24/09/2024



PARC D'ACCROBRANCHE

Depuis 2021 la ville de Péronne propose un parc aventure "Au fil du Cam", composé de **7 parcours accrobranche**, accessibles à partir de 6 ans.

4 858
ENTRÉES



CANOË-KAYAK

Depuis 2023, la Ville de Péronne a mis en place une activité de canoë-kayak, accessible à partir de 8 ans pour toutes les personnes sachant nager 25 mètres.

630
ENTRÉES

